

# La culture, les communications et l'identité dans la question du Québec

Jean-Guy Lacroix

Numéro 25, 1995

Être ou ne pas être québécois

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002298ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002298ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacroix, J.-G. (1995). La culture, les communications et l'identité dans la question du Québec. *Cahiers de recherche sociologique*, (25), 247–298. <https://doi.org/10.7202/1002298ar>

Résumé de l'article

L'objet du texte est d'analyser l'enjeu socio-historico-politique de l'actuel contexte référendaire au Québec en faisant ressortir comment et pourquoi il constitue un moment de rupture par rapport à l'histoire passée et à l'histoire à faire. Après avoir d'abord précisé que la construction et la reproduction de l'identité et du sentiment d'appartenance à une collectivité relèvent du mouvement de l'histoire et qu'elles n'ont rien de linéaire et d'irréversible, l'auteur souligne que la spécificité de la culture québécoise francophone et de l'idéologie nationaliste des Québécois francophones sont constitutives l'une de l'autre et qu'elles se sont mutuellement renforcées au cours de l'histoire. Le texte montre en quoi la culture québécoise francophone a joué un rôle stratégique dans la fragmentation du Canada. Cependant, l'auteur fait constater que cette tendance, la fragmentation du Canada, n'est pas sans contre-tendances et que la société civile québécoise est elle-même, aujourd'hui, l'objet d'une forte pression « dualisante » attribuable pour une bonne part au refus des minorités anglophone et allophones de participer au sujet collectif qu'est la collectivité, largement majoritaire, des Québécois francophones. L'article se penche sur l'incidence de l'intégration de certaines innovations technoéconomiques, surtout dans le domaine médiatique, sur le système institutionnel de reproduction sociale. Il fait remarquer que, face à l'accumulation qui exige le changement, sont implantées des institutions qui réorganisent le sphère reproductive. Toutefois, au Canada, cette mise en place est soumise à la tendance structurante, la fragmentation, ce qui fait que ces institutions finissent par être fragmentées en institutions anglophones et francophones ou fédérales et québécoises, particulièrement sous la poussée des vécus spécifiques quotidiens et des structures sociales spécifiées, fragmentées, au cours de l'histoire. Sur cette base, le texte aborde par la suite la question du rôle des médias dans la reproduction de l'identité québécoise et de la société civile au Québec, processus qui n'est pas lui non plus sans contre-tendances, et dans lequel les institutions « fédéralisantes » jouent un rôle majeur, entre autres en produisant et en alimentant l'ambivalence identitaire au sein de la collectivité des francophones du Québec. Poursuivant l'examen des contre-tendances à la reproduction de la spécificité de la société civile du Québec et de la culture québécoise francophone, l'auteur s'attaque aux effets de l'internationalisation-mondialisation sur les souverainetés nationales et sur la production-diffusion culturelle. L'argumentaire débouche sur le constat de la nécessité, pour les sociétés voulant participer pleinement à la construction du devenir, tant le leur que celui de la planète, de se doter d'une véritable politique de développement culturel. Le texte s'attarde à cette question en examinant la politique culturelle des libéraux fédéraux et en se penchant sur l'incidence du contexte de « l'après-Meech » sur le développement de l'identité et de la culture québécoises. Enfin, l'auteur s'applique à relever ce que devraient être les paramètres d'une véritable politique québécoise de développement culturel, ce qui le conduit, pour terminer, à s'intéresser à la place du rapport interlinguistique dans la question du Québec.

# La culture, les communications et l'identité dans la question du Québec

---

Jean-Guy LACROIX

Ce texte<sup>1</sup> cherche à dégager le rôle central de la culture, des industries culturelles et des communications médiatiques dans le mouvement socio-historique de production et de reproduction de la société québécoise. Plus précisément, il souligne le rapport dialectique — dans le processus de reproduction de celle-ci en tant que société spécifique et distincte — entre les conditions objectives et les conditions subjectives d'action sociale et de production du sens.

La construction de l'identité et du sentiment d'appartenance à une collectivité spécifique, quelle que soit son aire spatio-temporelle d'existence et de reproduction, et l'inscription, quelle qu'elle soit, de cette construction dans le mouvement de l'histoire ne relèvent aucunement d'une linéarité nécessaire et irréversible. Elles tiennent au contraire d'un mouvement de structuration progressive relevant d'une alternance entre, d'une part, des moments de mise en place de structures qui deviennent des conditions objectives de l'action sociale, moments qui font appel à la conscience sociale aiguë de l'identité, de l'appartenance au Nous, et, d'autre part, des moments de reproduction lente, au «fil des jours», qui ne font *pas* appel à une telle conscience de l'appartenance, mais qui s'appuient sur les institutions déjà en place et qui donnent au quotidien l'allure de la normalité familière, parce que les acteurs sociaux ont intégré ces conditions objectives de l'action sociale, qu'ils y ont été socialisés. Les seconds renvoient à une sorte d'écoulement socio-temporel continu conditionné par les structures en place et qui, chaque jour, reproduit celles-ci. Les premiers, par contre, constituent en quelque sorte des «goulots» de l'histoire des sociétés où l'action sociale établit des structures, des institutions, un cadre de

---

<sup>1</sup> D'entrée de jeu, je veux signaler que les idées développées dans ce texte sont très substantiellement tributaires des travaux menés depuis dix ans avec Gaëtan Tremblay, codirecteur du Groupe de recherche sur les industries culturelles et l'informatisation sociale (GRICIS). Tremblay aurait pu tout aussi bien que moi écrire ce texte. Plusieurs des idées qu'il renferme lui appartiennent d'ailleurs. Cependant, je demeure le seul responsable des erreurs que ce texte pourrait contenir.

régulation. Il en résultera une reproduction élargie des structures en place et de la dynamique sociale spécifique à une société, ou une réorientation dans une direction différente, voire opposée, par rapport à la «tendance» dominante du mouvement socio-historique jusqu'à ce moment.

L'objet de ce texte est d'analyser l'enjeu socio-historico-politique de l'actuel contexte référendaire au Québec, c'est-à-dire de faire ressortir comment il constitue un moment de rupture en regard de l'histoire passée et de *l'histoire à faire*. Je veux en effet démontrer que la conjoncture référendaire forme, comme l'ont fait des moments semblables dans l'histoire de la société québécoise, un «instant» socio-historique d'ambivalence entre la reproduction élargie de la société civile québécoise en tant que société distincte et la contraction ou déstructuration institutionnelle de sa spécificité; l'ampleur et le rythme autant de la reproduction élargie que de la contraction-déstructuration institutionnelle dépendent de la capacité de cette société à mettre en place le premier terme de l'alternative ou à freiner le second.

Je suis tout à fait conscient qu'une telle entreprise n'est pas sans soulever des difficultés importantes d'ordre épistémologique. Face à un tel sujet dans un tel contexte, le chercheur est interpellé non seulement comme expert, mais aussi, et inévitablement, à titre de sujet social porteur d'un sens socio-historique, en tant que citoyen partageant une identité et ayant un sentiment d'appartenance. Dans une telle situation, l'écart, le recul, nécessaire à tout travail de réflexion intellectuelle, scientifique, autant que culturelle d'ailleurs, à la théorisation, est loin d'être simple.

Pourtant, la conjoncture laisse peu de possibilités. Il faut choisir entre se cantonner dans le silence, ce qui trop souvent équivaut à une véritable défaite de la pensée, et affronter la difficulté en prenant les précautions nécessaires afin d'éviter que le «parti pris» de l'identité et de l'appartenance ne surdétermine l'analyse. C'est la raison pour laquelle je me suis contraint à adopter une approche théorique rigoureuse et à demeurer le plus près possible des faits de structuration.

Un tel objectif et la prudence à laquelle il invite impliquent qu'on tienne compte d'un ensemble d'aspects interreliés, d'où une certaine complexité du texte. Toutefois, vu l'espace rédactionnel autorisé par la forme «article», il a été impossible de traiter de façon extensive chacune des multiples dimensions du problème. Aussi ai-je dû réduire dans chaque cas l'argumentaire à l'essentiel, pour en arriver au cheminement suivant: la première section s'intéresse, dans une perspective théorique très sommaire, à l'apport de la culture et de l'idéologie à la reproduction de l'identité; la deuxième applique cette esquisse théorique à

l'examen du rôle historique de la culture des Québécois francophones dans la fragmentation de l'«unité» canadienne; la troisième section revient à la théorie pour étudier le rapport entre, d'un côté, l'accumulation et l'invention et, de l'autre, la mise en place d'institutions pour montrer ensuite en quoi l'articulation spécifique du cadre institutionnel québécois est aujourd'hui remise en question; la quatrième section fait successivement appel à la théorie sociologique des communications et à l'histoire pour analyser la contribution des médias, en tant qu'élément moteur du développement culturel contemporain, à la production et à la reproduction de l'identité québécoise; la cinquième étudie les contre-tendances à la reproduction élargie de la société québécoise et s'attache à repérer les conditions objectives produisant l'ambivalence chez les Québécois francophones au chapitre de l'action subjective dans le champ politique; la sixième section s'intéresse à l'interaction entre le mouvement d'internationalisation-globalisation et les souverainetés nationales; les septième et huitième sections élaborent sur la nécessité, pour les sociétés contemporaines désireuses d'entrer de façon constructive dans le troisième millénaire, de se doter d'une politique d'ensemble autocentrée et internationaliste en matière de développement culturel, et sur la forme qu'une telle politique devrait revêtir au Québec; finalement, la dernière partie porte sur la question de la langue.

## **1 Le rôle de la culture et de l'idéologie dans la reproduction de l'identité**

La culture est un sujet fort complexe qui a donné lieu à de très nombreux débats scientifiques et à la formulation de centaines de définitions. Il ne saurait être ici question de s'attarder à élaborer une autre position et une autre définition. Je me restreindrai à souligner que la culture contribue directement à la production de la spécificité sociale, à la formation de l'identité et du sentiment d'appartenance, que ces réalités soient, selon les cas, homogènes, unifiées, multiples, fractionnées, voire contradictoires, et qu'elles s'expriment à un niveau macro-sociologique (sociétal, national, planétaire) ou à un niveau micro-sociologique (différents groupes sociaux définis selon l'âge, le sexe, la profession, la classe sociale, etc.).

Il faut aussi rappeler que c'est la culture qui donne du sens à l'action sociale et à l'identité, parce qu'elle est l'instrument de base de la valorisation et de la production du sens et que c'est en cela que l'idéologie lui est liée. Lorsque le mode idéologique de pensée est mis à contribution au sein d'une collectivité — que celle-ci soit constituée de la planète entière, d'une partie de continent, d'un peuple, d'une nation, d'une région, d'une ville, d'un village ou d'un groupe socio-

professionnel<sup>2</sup> —, il est un «instrument» de l'expression de ce que les membres de cette collectivité sont, comme produits spécifiques et semblables du mouvement socio-historique, et, surtout, de ce qu'ils veulent être en tant qu'acteurs porteurs d'un sens social. L'idéologie a donc historiquement eu une fonction émancipatrice, qu'on retrouve déjà chez les Canadiens sous le régime colonial français et qui ne fera que s'enraciner, croître et se transmettre à travers les réseaux des institutions spécifiques que les Canadiens français du Bas-Canada se sont données, et que les Québécois sous le régime fédératif continuent de vouloir se donner<sup>3</sup>.

Ainsi, on doit considérer que la spécificité de la culture québécoise francophone — jusqu'à maintenant — et de la société civile du Québec, d'une part, et l'idéologie nationaliste des Québécois francophones, d'autre part, sont deux réalités constitutives l'une de l'autre. La seconde trouve sa raison objective et légitimatrice dans l'existence de la première, qui s'objective, se reproduit concrètement, entre autres à travers l'action sociale orientée par la subjectivité collective des Québécois, surtout les francophones, ou par la répression de celle-ci.

## **2 Le rôle de la culture québécoise francophone dans la fragmentation du Canada**

### **2.1 La structuration sociale, les blocs sociaux et l'hégémonie culturelle**

De nombreux chercheurs qui se sont penchés sur la question de l'État s'entendent sur le fait que la structure sociale — c'est-à-dire l'articulation des institutions de socialisation, d'organisation sociale et de contrôle social en un ensemble organisé — est liée à la forme du pouvoir politique et de l'État-nation résultant du processus de leur construction et des consensus sociaux l'accompagnant dans lesquels l'hégémonie culturelle joue un rôle central<sup>4</sup>.

Ce processus de construction de l'État-nation et du pouvoir n'est pas linéaire, continu et tendanciel. En effet, la structuration sociale ne s'accomplit, au contraire, qu'au fil du mouvement socio-historique où

<sup>2</sup> Voir, à propos de ce dernier cas, J.-G. Lacroix et Sonia Jossifort, «L'incidence structurante de l'idéologie d'artiste dans l'offre culturelle», *Loisir et société*, vol. 17, no 2, printemps 1995, p. 373-395.

<sup>3</sup> Constat auquel l'observateur est contraint d'arriver s'il tient compte, entre autres, de la persistance au cours de l'histoire de ce qu'on nomme depuis quelques années déjà «les revendications traditionnelles» du Québec et du poids structurant que celles-ci exercent sur la vie politique et socioculturelle au Québec et au Canada.

<sup>4</sup> Voir, à ce sujet, C. Bucci-Glucksmann, *Gramsci et l'État*, Paris, Fayard, 1975.

s'enchaînement des moments de rupture, de crise, où sont créées de nouvelles institutions qui «prolongent» celles qui sont déjà en place ou qui les réorientent, et des moments de longue durée où l'action sociale est plutôt «lente» et surtout marquée par le respect de la normalité sociale, des normes établies. Cette structuration se manifeste à travers les pratiques sociales meublant le quotidien année après année. Ainsi, l'action sociale, qu'elle soit constitutive des moments de rupture ou des moments de reproduction lente, s'enracine toujours dans une société civile, dans une collectivité, dans une communauté. Elle n'acquiert donc de caractère concret et ne prend de sens qu'au sein d'une unité sociale donnée.

L'unification sociale renvoie toutefois nécessairement à l'existence d'un consensus entre les groupes sociaux (classes sociales et fractions de classes [au pouvoir ou subalternes, au sens gramscien des termes<sup>5</sup>]; groupes nationaux ou ethniques; sexes; classes d'âge, etc.) ou, du moins, à la formation de tels consensus dans les moments de crise et de mise en place d'institutions d'où émerge, se consolide et se reproduit de façon élargie une structure sociale spécifique. L'unité sociale est donc tributaire de la consolidation, à des moments stratégiques du mouvement de l'histoire, de blocs socioculturels<sup>6</sup> capables de s'objectiver en système institutionnel, en structure sociale dont la fonction sera de reproduire cette unité sur une longue période, à travers l'écoulement tranquille de la temporalité «au jour le jour». Ce sont ces blocs socioculturels qui constituent l'acteur historique producteur et reproducteur non seulement des sociétés civiles, mais aussi de la forme particulière que prend le pouvoir politique dans chaque État.

La dominance de la tendance à l'unité au sein d'une société ou d'un État-nation, car la tendance à l'unité n'est jamais sans devoir affronter des contre-tendances, dépend cependant de la constitution d'une pensée unitaire, hégémonique<sup>7</sup>, qui, seule, peut organiser le consentement *actif* des individus et assurer leur adhésion à une conception du monde, de l'universel, définissant ce qui leur est commun au-delà de leurs différences et particularités, donc une identité collective. C'est cette hégémonie culturelle qui donne à l'action sociale, y compris dans le champ politique, une direction unifiée et un sens partagé et valorisé, et qui permet la constitution de blocs sociaux artisans de l'histoire des peuples et des nations.

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>6</sup> Voir, à ce propos, A. Gramsci, *Gramsci dans le texte*, Paris, Éditions sociales, 1975, p. 131-163.

<sup>7</sup> À propos du concept d'hégémonie, qui n'implique aucunement, contrairement à ce que le sens commun tendrait à signifier, une domination sans partage, sans débat, sans discussion, voir A. Gramsci, *ouvr. cité*, particulièrement les pages 147-150.

## 2.2 La fragmentation, une tendance structurelle de «l'unité» canadienne

L'hégémonie culturelle — par laquelle se soudent les particularités locales, régionales, linguistiques, ethniques, raciales, de classes, dans un bloc social constitutif du pouvoir socio-politique et de l'État-nation — ne s'est pas réalisée au Canada. Surtout, elle n'a pas été exercée sur les francophones, tout particulièrement ceux du Québec, et ce pour de multiples raisons.

Premièrement, parce que, déjà sous le régime colonial français, s'était enclenché un processus de spécification social résultant d'un sentiment d'appartenance distinct chez les colons nés dans la colonie, les Canadiens, et d'un vécu particulier dans lequel l'organisation sociale, culturelle, économique et politique de la Nouvelle-France les confinait.

Deuxièmement, parce que, à la suite de la Conquête (1763), la colonisation britannique avait trouvé en face d'elle une société civile déjà constituée et spécifique, qui comptait une population numériquement importante et dont le taux de croissance démographique était très élevé, ce qui jouera un rôle fondamental dans la structuration socio-politique des rapports entre elle et le nouveau colonisateur. De plus, cette société civile était déjà organisée, structurée, autour d'un ensemble d'institutions spécifiques (entre autres la famille, la religion et les écoles) qui lui donnait une cohérence et une force socioculturelle interne suffisante, l'hégémonie culturelle y étant déjà formée, pour résister à l'assimilation, pour imposer sa spécificité et la reproduction de celle-ci dans le champ politique. Il importe ici de souligner l'importance dans la structuration des rapports sociaux d'alors de l'interaction dialectique entre, d'un côté, le résultat de l'action institutionnelle de socialisation — c'est-à-dire la production d'individus culturellement spécifiques, donc la reproduction socioculturelle élargie de la société civile distincte des Canadiens — et, de l'autre côté, la constitution, grâce à l'hégémonie culturelle au sein de cette société, d'une force socio-politique unitaire capable de mettre en place ses propres institutions ou d'en assurer le maintien.

À titre d'illustration des conséquences historiques de cette interaction structurante, rappelons que la Proclamation royale (1763) par la nouvelle métropole, Londres, prévoyait une transformation radicale du système institutionnel encadrant la société canadienne française<sup>8</sup>, ce qui entraîna un ensemble d'accrochages, d'escarmouches,

<sup>8</sup> La Proclamation royale, entre autres choses, abolissait le régime seigneurial hérité de la colonisation française, imposait l'application des lois anglaises, exigeait la

de luttes, qui amenèrent le colonisateur britannique à constater que la conciliation avec cette population et sa classe dirigeante<sup>9</sup> était, pour l'exercice de son pouvoir, une condition objective. L'Acte de Québec (1774) consacra institutionnellement cet état de fait attribuable à l'action d'une collectivité constituée et organisée: il redonnait au droit civil français et au régime seigneurial leur préséance dans la société canadienne-française; il levait les dispositions coercitives à l'endroit de l'Église catholique; il abolissait l'obligation de prêter le serment du test, donc d'abjurer la foi catholique pour entrer dans la fonction publique; etc. Ainsi, la cohésion interne, le consensus social et l'unification en un bloc socioculturel ont permis à cette société de conserver ses institutions par lesquelles elle se reproduisait de façon élargie comme société spécifique.

À la lumière de ces faits historiques, on doit constater que c'est la force de l'identité et de l'unité socioculturelle, ce que j'ai appelé plus haut l'hégémonie culturelle, qui prépare la décision subjective de lutter, de résister en bloc, massivement, alors que ce sont ces luttes et ces résistances qui, en retour, assurent que les conditions objectives (la structure sociale particulière) seront reconduites à travers les moments de crise, de rupture, à travers les «goulots» de l'histoire et qu'ainsi seront préservés, reconduits, reproduits les instruments institutionnels produisant la tendance dominante dans le mouvement socio-historique, la reproduction de la société des Canadiens français.

L'histoire de cette société est marquée par plusieurs autres de ces moments de rupture-continuité, par exemple l'union forcée du Bas-Canada et du Haut-Canada (1840) qui conduira au pacte fédératif de 1867 par lequel la société civile francophone du Québec s'est assurée une mainmise sur un certain nombre de domaines, sur une «partie<sup>10</sup>» de l'État, à travers même le processus de centralisation que fut la création du Canada dans la forme qu'on lui connaît encore aujourd'hui, la Confédération.

---

soumission de l'Église catholique au Canada à la royauté britannique, rendait obligatoire l'abjuration de la foi catholique pour être habilité à faire partie de la fonction publique et imposait l'anglais comme langue officielle.

<sup>9</sup> Voir, à cet effet, G. Bourque et A. Legaré, *Le Québec. La question nationale*, Paris, Maspero, coll. «Petite collection», 1979, p. 34-43.

<sup>10</sup> À défaut d'un État complet et autonome, des parties suffisantes du moins pour traduire dans le champ politique l'unité de la société civile distincte et sa conscience identitaire. Cette question de l'incidence de la forme complétée ou non de l'État québécois a été abondamment étudiée durant les années soixante-dix, entre autres à la lumière du concept d'État tronqué.

Troisièmement, l'hégémonie culturelle ne s'est pas exercée sur les francophones parce que, sous le régime fédératif canadien, l'État québécois, et la société civile qui «l'habite», va, par le même processus dialectique illustré plus haut, préserver et même étendre la spécificité et l'articulation de son système institutionnel de reproduction sociale en «arrachant» des autonomies, des pouvoirs, en mettant en place de nouvelles institutions ou en imposant le partage de pouvoirs et de compétences, c'est-à-dire par la fragmentation de l'État canadien.

Ce processus de spécification et cette tendance à la reproduction élargie de la particularité et de la distinction de la société civile québécoise, de sa structure sociale, de son système institutionnel, donc de la fragmentation du Canada, marquent toute l'histoire du régime fédératif. En effet, les affrontements Québec-Canada à propos de toute une série d'enjeux (langue, écoles, impôts sur le revenu, conscription lors des deux grandes guerres mondiales, radiodiffusion, télédiffusion, câblodistribution, télécommunications, formation postsecondaire, formation de la main-d'œuvre, immigration, etc.) sont beaucoup trop nombreux et trop récurrents pour qu'on ne pense pas qu'ils expriment autre chose qu'une tendance structurelle des rapports entre la société civile distincte du Québec et le Canada.

Ainsi, les particularités «régionales» canadiennes seront reproduites par les institutions organisées en système institutionnel dans les différents espaces provinciaux, et ce surtout au Québec, plutôt que brisées et homogénéisées par un système institutionnel unifié, par une hégémonie culturelle et linguistique. C'est ce processus qui explique qu'au Québec les individus ne peuvent être produits que comme des sujets porteurs d'un sens socioculturel distinct et spécifique dans l'«unité» canadienne. C'est du moins le cas particulièrement chez les Québécois francophones. C'est donc par les institutions — dont le rôle est d'élaborer et de transmettre la culture et l'identité, de socialiser aux *habitus*<sup>11</sup>, de former la conscience des individus et ainsi de les constituer en sujets sociaux spécifiques en ce qu'ils appartiennent à un vécu collectif particulier, à une identité singulière — que les Québécois, surtout les francophones, sont produits comme différents et distincts au sein même de la fédération canadienne. Ce qui ne se fait pas de façon linéaire et sans contre-tendances, comme nous le verrons plus loin. Le

---

<sup>11</sup> Voir, à propos de ce concept, P. Bourdieu, *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, p. 111, 112 et 122; L. Goldmann, «Épistémologie de la sociologie», dans J. Piaget (dir.), *Logique et connaissance scientifique*, Paris, Gallimard, coll. «La Pléiade», 1967, p. 992-1018; D. Bertaux, *Destins personnels et structure de classe*, Paris, PUF, 1977; J.-G. Lacroix, *Septième art et discrimination: le cas des réalisatrices*, Montréal, VLB éditeur, 1992, particulièrement les chapitres II, IV et V, p. 47-57 et 77-123.

rôle historique des institutions, surtout de socialisation, aura donc été d'assurer et de *réassurer*, conjoncture de rupture après conjoncture de rupture, période longue d'action sociale lente après période longue d'action sociale lente, dans la trame du mouvement socio-historique, la reproduction de la société civile distincte et particulière du Québec.

Ce que j'ai dit de la dialectique entre les conditions objectives, constituées par le système institutionnel, et les conditions subjectives dans les moments de rupture, dans les «goulots» de l'histoire, implique que les collectivités, les nations, sont et demeurent vivantes et qu'elles font l'histoire, la leur et celle de l'humanité, du monde, bien sûr par leurs institutions en se reproduisant jour après jour, mais aussi, surtout, par leurs luttes, par leur unité ou, plus exactement, par leur capacité de former à certains moments de l'histoire des blocs sociaux et culturels, des consensus, qui seuls ont le pouvoir de mettre en place ces institutions, de construire la structure sociale et l'État. Que ces subjectivités collectives soient victorieuses ou non n'est pas ce qui importe le plus sur le plan du mouvement socio-historique; ce qu'il faut voir, c'est qu'elles mènent à la création d'institutions qui viennent enrichir et renforcer, tôt ou tard, la spécificité du système institutionnel encadrant la société civile, le vécu sociétal de la collectivité, et, donc, reproduire la spécificité de la société civile.

### 2.3 Le poids structurant de la collectivité des Québécois francophones remis en question

Pour comprendre l'importance du poids structurant de la société civile du Québec sur la forme du pouvoir au Canada et au Québec, il faut simultanément tenir compte des trois raisons, énoncées au point précédent, qui expliquent pourquoi il n'y a pas eu d'hégémonie culturelle au Canada, à tout le moins pas qui se soit exercée sur les Québécois francophones. Il faut en même temps tenir compte de l'enchaînement socio-historique des interactions entre les conditions objectives d'action sociale — le cadre institutionnel et la lourdeur socio-historique qu'a le vécu collectif spécifique des francophones — et le surgissement, à certains moments de l'histoire, de subjectivités collectives qui tendent à reproduire de façon élargie la spécificité de ces conditions objectives d'action sociale.

Il faut aussi se souvenir de ce qu'est la culture d'une collectivité, c'est-à-dire un ensemble d'éléments symboliques qui unifient les individus les partageant, qui les amènent à se souvenir de ce qu'ils sont en tant que collectivité ayant une histoire, du sens de leur situation socio-historique, qui favorisent le partage d'une façon d'imaginer leur

mieux-être, leur émancipation et leur intégration ou participation au progrès social.

On est alors en mesure de saisir pourquoi, au Québec, le fonctionnement de chaque institution est marqué par la spécificité de la société civile dans laquelle la collectivité des francophones québécois a occupé et continue encore d'occuper une place «centrale» et fondamentale, et pourquoi l'articulation de ces institutions en structure sociale y est, elle aussi, particularisée par cette spécificité, malgré l'homogénéisation imposée par le mode de production capitaliste qui aujourd'hui domine presque sans contestation le monde.

Le nœud de l'ensemble de ces rapports, c'est l'hégémonie culturelle qui s'est réalisée au sein de la population francophone sous la colonisation britannique, puis au sein de la population canadienne-française, puis chez les Québécois francophones du Québec.

Toutefois, si une hégémonie culturelle n'a pas été établie au Canada sur les francophones du Québec, si au contraire de tels moments d'unité socioculturelle ont été réalisés au Québec, on doit également constater que ces unités socioculturelles n'ont jamais, du moins massivement, inclus les communautés allophones et anglophone, ni non plus la plupart des peuples autochtones.

Cette réalité représente un obstacle objectif, et ce même s'il relève de décisions individuelles et subjectives, à l'élargissement de tout éventuel bloc social de revendication au sein de la société civile au Québec. Cela renvoie à la question de l'inclusion dans la réalité identitaire<sup>12</sup>, dans la définition d'un universel au-delà des différences, dans la conception de l'acteur collectif revendiquant le progrès social. Cela a un rapport direct avec le nationalisme des Québécois francophones, avec la définition ethno-sociale du sujet collectif autant auteur que «bénéficiaire» du projet social et du progrès imaginés, formulés et revendiqués par cette idéologie.

Cela est d'autant plus important que les rapports des populations anglophone et allophones du Québec avec la population francophone ne posent pas uniquement le problème du rapport d'une majorité avec d'autres cultures, mais celui des rapports entre groupes, collectivités socioculturelles au sein d'une société civile où dans la situation actuelle

---

<sup>12</sup> Il est fondamental de constater que ce problème ne se pose pas seulement en ce qui concerne l'inclusion dans un projet social québécois des communautés allophones et anglophone, mais aussi en ce qui concerne l'inclusion de nombreux groupes sociaux aux conditions d'existence fort difficiles: entre autres, une bonne partie des femmes et des jeunes.

il y a un refus, un rejet, un blocage systémique et culturel de la prégnance des institutions encadrant le vécu socioculturel de la collectivité majoritaire des Québécois francophones. De toute évidence, une telle situation dualise le système institutionnel et la société civile au Québec en cristallisant en contre-tendance structurelle le refus de l'intégration à la réalité identitaire des Québécois francophones. Remettant en question la capacité de ces derniers d'élargir le bloc social de revendication, cette situation non seulement menace la capacité de la collectivité des Québécois francophones d'assurer sa reproduction élargie plutôt que sa reproduction «végétative», mais aussi condamne les deux camps à l'immobilisme historique, en plus de freiner, sinon bloquer, l'élargissement ou même la constitution de blocs sociaux revendiquant le progrès social et la démocratisation de ses retombées.

Notons ici, à propos de cette très délicate question de l'inclusion et de la volonté de l'inclusion par rapport à la réalité identitaire et à sa conception, que le refus de l'inclusion ne joue pas uniquement dans le sens de la collectivité majoritaire des francophones face aux minorités allophones et anglophone, mais aussi en sens inverse. En fait, la non-intégration relève non pas d'une action unilatérale de la majorité francophone<sup>13</sup>, mais d'un rapport culturo-socio-politique où le refus de reconnaître la légitimité socio-historique de la collectivité des Québécois francophones est de beaucoup plus systématique et massif que l'inverse. En témoignent la guérilla à laquelle se sont livrés bon nombre d'organisations et de leaders d'opinion des communautés anglophone et allophones contre les initiatives législatives de différents gouvernements québécois sur la langue et l'unanimité du vote de ces communautés à l'encontre de la position de la majorité francophone<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> Contrairement à ce que voudrait bien faire croire certains chercheurs ou écrivains, à la Mordecai Richler particulièrement, qui confondent le parti pris du refus, du rejet, de la légitimité socio-historique de l'identité des Québécois francophones avec la raison de l'histoire, et qui pratiquent à qui mieux mieux l'anathème de l'ethnocentrisme, quand ce n'est pas carrément celui du racisme.

<sup>14</sup> À ce propos, voir, entre autres, les analyses de Pierre Drouilly. La note de recherche publiée sous le titre «Réflexions sur le référendum de 1992», dans les *Cahiers de recherche sociologique* (no 20, 1993, p. 221-225) résume une partie de ses travaux. À ce sujet, Pierre Foglia, chroniqueur à *La Presse*, écrivait le 2 mars 1995:

Mais quand plus de 95 p. cent des non-francophones de cette province votent unanimement et systématiquement contre la souveraineté, contre le PQ, contre les lois pour protéger votre langue et votre culture, vous voilà soudain moins certains du sens qu'il faut donner à ce vote si complètement rhodésien que c'en est une joke.

Cou't donc, c'tu du racisme? Après tout y'ont bien le droit de voter comme ils veulent...

Certainement qu'ils ont le droit. Un par un. Dans l'isoloir, pas de francophones, pas d'anglophones, pas de néo, que des citoyens égaux.

Cependant, nous devons prendre en considération le fait que la société civile du Québec, comme toute société qui accueille un grand nombre d'immigrants, est ethnoculturellement composite, et que cette réalité constitue un ensemble qui déborde celui de la collectivité des Québécois francophones. Elle constitue aussi, aujourd'hui, une condition objective de l'action sociale, de l'action subjective, y compris dans le champ politique.

De plus, la vie sociale en général dans cette société, bien que fortement marquée par le poids de la culture de la majorité exprimée et vécue à travers la langue française, se caractérise aussi par beaucoup d'autres éléments plus difficilement repérables ou définissables, mais non moins déterminants cependant de l'appartenance à un espace spatio-temporel et civil. Parmi ces éléments notons le mode de vie et le style de vie<sup>15</sup>, les habitudes de vie, les pratiques socioculturelles, les goûts et préférences culinaires, vestimentaires, esthétiques, le rapport au temps et au rythme de la vie sociale, la disponibilité de certains produits dans certains lieux (par exemple le vin dans les dépanneurs), les heures de fermeture de certains lieux (par exemple les bars), la qualité de certains services (de la restauration, particulièrement), etc. Bref, ce qui à première vue semble former un ensemble magmatique concrétise toutefois ce qu'on nomme la qualité de la vie quotidienne.

Ces quelques considérations nous permettent de constater que le patrimoine de la société civile québécoise, surtout dans la région de Montréal, ne provient pas seulement de la collectivité des francophones ni qu'il leur est exclusivement réservé, et que beaucoup d'autres citoyens vivant dans cette société s'identifient aussi à cette qualité et à ce style de vie. Elles nous amènent également à être plus sensibles au fait que le progrès social autant que la qualité de la vie tiennent de plus en plus à un cadre de vie en voie d'enrichissement, potentiellement du moins, dans la foulée de l'internationalisation de la circulation des biens et des personnes, des échanges et des emprunts socioculturels.

---

Mais le lendemain, quand on additionne et qu'on s'aperçoit que 97 % des non-francophones ont voté d'un même élan contre la loi 101, contre la souveraineté, contre n'importe quoi de «québécois», ce n'est pas sans intérêt. Ce n'est pas sans signification. Ce n'est plus de la politique. C'est de la sociologie. Il faut avoir la curiosité de questionner cette unanimité si typiquement coloniale. 97 %, ce n'est plus un vote, dans aucune société démocratique. C'est une agression, un rejet lapidaire, la focalisation excessive du sentiment particulier d'une communauté particulière, n'est-ce pas là ce qu'on appelle communément «racisme»?

<sup>15</sup> À propos de l'incidence du mode et des styles de vie sur les pratiques culturelle, voir G. Pronovost et J. Cloutier, «Pratiques culturelles: la formation des usages», dans *Loisir et société*, vol. 17, no 2, p. 423-449.

À la suite de ces dernières remarques, il serait utile de revenir sur la question de l'hégémonie culturelle et de souligner encore une fois que, dans un tel contexte, elle ne peut être domination, mais bien plutôt direction du vécu de la subjectivité collective dans une société civile, et ce selon qu'un ensemble de conditions soient réunies, ce qui est peut-être de plus en plus problématique dans le contexte actuel d'internationalisation. Par ailleurs, ce constat me ramène à ce que j'ai affirmé au tout début de ce texte, à savoir qu'il n'y a pas de tendance linéaire inflexible; il en va de même de l'hégémonie, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'hégémonie-direction culturelle sans contre-tendances, parce que celle-ci pose le problème de l'intégration, et ce sur plusieurs plans. D'une part, sur le plan de l'intégration des communautés non francophones, question sur laquelle nous reviendrons plus loin, parce que l'évolution démographique au sein des collectivités francophones et non francophones combinée au refus systématique des dernières de s'intégrer à l'identité québécoise remet en question à terme la capacité de la collectivité des Québécois francophones de diriger, de spécifier, le vécu collectif au Québec, surtout dans la région de Montréal. D'autre part, sur le plan de l'intégration des innovations techno-économiques et institutionnelles, parce qu'elle produit de nouvelles conditions objectives et subjectives d'action sociale. C'est à cet aspect que nous allons maintenant nous attarder afin d'en examiner l'incidence sur la reproduction sociale.

### **3 Les nouvelles institutions et la reproduction de la spécificité du système institutionnel**

La reproduction sociale élargie, dont il a été plus haut question, est liée à l'extension et à la complexification de la division du travail social, toutes deux rendues nécessaires par l'accumulation (sous toutes ses formes: matérielle, symbolique, monétaire, etc.) résultant de l'action sociale, particulièrement de l'action productive. C'est l'élargissement de la gamme des possibles attribuable à l'accumulation, elle-même attribuable à l'action sociale, qui fait que tôt ou tard les conditions objectives, structurelles, de reproduction sociale sont épuisées. Alors, la structure sociale, le système institutionnel, *doit* être transformée pour correspondre à la nouvelle forme que le vécu social est en voie d'adopter, ce que souligne Lucien Goldmann en ces termes:

[...] tout processus d'équilibration cesse, tôt ou tard, de constituer la réponse optima au besoin de trouver un équilibre significatif entre le sujet collectif et son monde ambiant. Apparaîtront alors, à l'intérieur même du processus initial [...], des processus de structuration orientés vers un

nouvel équilibre différent de l'ancien et mieux adapté à la praxis actuelle du groupe<sup>16</sup>.

Ce processus d'élargissement-reproduction, tant de la structure sociale que du vécu, pose cependant le problème de la réorganisation de l'articulation entre les institutions, ce qui renvoie à l'importance relative que celles-ci ont ou acquièrent selon les conjonctures. Dans les conjonctures de changement, certaines institutions prennent plus d'importance que d'autres selon l'état des rapports sociaux, le niveau de développement de l'appareil productif et de la productivité du travail, la nature et le degré de qualification de la main-d'œuvre, l'efficacité du mode de régulation, etc. Le problème est alors de saisir comment «s'interconnectent», se hiérarchisent, s'articulent les diverses et multiples institutions formant la structure sociale, surtout les institutions de socialisation parce que c'est là que sont produits les sujets sociaux artisans de l'action sociale.

Gramsci donne un indice sur l'identité des facteurs qui orientent la réarticulation du système institutionnel de reproduction sociale dans les moments de rupture-continuité lorsqu'il affirme que la presse est (du moins l'était à son époque) la partie la plus dynamique de la structure culturelle, capable de révolutionner le monde culturel<sup>17</sup>. Le dynamisme d'une institution et sa capacité de structuration de la sphère de la culture tiendraient, d'une part, au degré d'insertion de la technique, à titre de vecteur matériel, d'instrument de la transformation des systèmes productif et reproductif et, d'autre part, aux conditions de la reproduction des rapports sociaux, de la régulation, spécifiés par le développement du procès de travail social<sup>18</sup>. Notons que la création et l'implantation de telles institutions ne font pas disparaître les autres, les anciennes institutions; néanmoins, les nouvelles institutions modifient la place relative des autres dans le système reproductif. Ainsi, la presse ne s'est jamais totalement substituée à l'imprimerie ni à l'école; cependant, elle a notablement transformé leur rôle dans la production des sujets sociaux. Il en ira de même avec l'invention et l'expansion des médias électriques de masse (radio, télévision). Aujourd'hui, il semble sensé de supposer que la production-distribution de l'information informatisée jouera le même rôle, surtout depuis que les sociétés industrielles

<sup>16</sup> L. Goldmann, art. cité, p. 1000.

<sup>17</sup> C. Bucci-Glucksman, ouvr. cité, p. 129.

<sup>18</sup> J.-G. Lacroix, «Informatisation, industrialisation de la culture et marchandisation accrue de la formation: une interaction ouvrant un nouveau cycle long de croissance», dans E. Fichez (dir.), *La notion de bien éducatif. Services de formation et industries culturelles*, Actes du colloque international, Roubaix, 1994, p. 321-342.

avancées se sont lancées dans l'aventure, pour le moment encore métaphorique, des autoroutes de l'information<sup>19</sup>.

### 3.1 La fragmentation de l'articulation du système institutionnel

Les interventions récentes de gouvernement du Québec en ce qui regarde l'aménagement des autoroutes de l'information au Québec — entre autres par la création du Fonds de l'autoroute de l'information<sup>20</sup>, par son soutien à l'accroissement de contenus québécois offerts sur ces autoroutes électroniques, par ses efforts visant à favoriser l'usage du français en informatique et dans les télécommunications informatisées, etc. — indiquent bien que la tendance structurante de la reproduction sociale au Canada et au Québec se saisit de nouveau du processus de réorganisation de la sphère de la culture.

En effet, l'histoire canado-québécoise de la presse, du cinéma, de la radio, de la télévision, de la câblodistribution et des télécommunications indique que l'introduction et la généralisation d'un nouveau média de masse ou d'une institution réorganisatrice de l'articulation de la sphère de la culture et du cadre institutionnel de reproduction sociale ont, tôt ou tard, chaque fois été modelées par la tendance structurelle qui a historiquement caractérisé l'État canadien, c'est-à-dire la fragmentation. Les cas des systèmes de radiodiffusion et de télédiffusion sont à cet égard particulièrement révélateurs. Ainsi, par la tendance structurelle à la fragmentation, chaque conjoncture de mise en place institutionnelle concourt à reproduire la question de la spécificité de la société civile distincte des francophones au Canada, des Québécois, des francophones du Québec, en la transposant à d'autres niveaux, surtout là où se pose le problème de l'instauration d'institutions capables de réorganiser la sphère des activités de reproduction sociale. Et cette transposition, cette reproduction élargie, se fait malgré une certaine uniformisation internationale des cultures dans laquelle la langue anglaise et la culture anglo-saxonne semblent de plus en plus jouer un rôle hégémonique (nous reviendrons plus loin sur ce sujet, lorsqu'il sera question du rapport entre la culture, l'identité et l'internationalisation).

---

<sup>19</sup> Voir, à cet effet, J.-G. Lacroix et G. Tremblay (dir.), *Les autoroutes de l'information. Un produit de la convergence*, première partie des Actes du colloque international sur la convergence des techniques de communication, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1995, 555 p.; et, J.-G. Lacroix, G. Tremblay et B. Miège (dir.), *De la télématique aux autoroutes électroniques. Le grand projet reconduit*, Québec et Grenoble, Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Grenoble, 1994, 265 p.

<sup>20</sup> M. Jannard, «Québec investit 9,5 millions dans 15 projets de l'inforoute», *La Presse*, 15 juillet 1995, p. E1.

Si le découpage régional canadien, particulièrement en ce qui concerne le Québec, est imputable au passé, il est surtout attribuable à sa constante actualisation à travers les transformations ayant marqué le développement des institutions socioculturelles. La spécificité de la société québécoise s'est donc reproduite au cours de l'histoire parce qu'a été reproduite la particularité de l'organisation des institutions de socialisation en système institutionnel de reproduction sociale, parce que, encore aujourd'hui, ce système institutionnel travaille à reproduire non seulement la langue des Québécois francophones, mais aussi leur culture, lesquelles, langue et culture, contribuent à reproduire la forme distincte de leur vécu social collectif, surtout de leur vécu socioculturel.

Le procès de fragmentation de l'État canadien ne tient donc pas qu'à l'existence de l'État québécois, mais tient aussi au poids structurant qu'a sur les rapports Canada-Québec la société civile distincte du Québec, surtout la collectivité des francophones. Le fait que la radiodiffusion et la télédiffusion, qu'on avait voulues à l'origine centralisées, se présentent aujourd'hui en double système, l'un anglophone, l'autre francophone, l'illustre très bien. Ainsi, par le biais des *habitus* et des pratiques culturelles, la contre-tendance à la fragmentation, la centralisation canadienne, et l'action des institutions qui travaillent à la concrétiser<sup>21</sup>, parce qu'elles font face à ce vécu spécifique et à ces pratiques socioculturelles particulières, conduisent à la reconnaissance de fait de la culture différente des francophones par un ensemble de décisions: quotas de contenus spécifiques pour les français, licences spécifiques pour les stations et chaînes francophones au Québec (création de Quatre-Saisons, de Super-Écran, du Réseau des sports, etc.), ce qui permet à l'articulation inter-institutionnelle spécifique, malgré la tendance à la centralisation et à travers même l'action des institutions chargées de la réaliser, de se reproduire comme particulière.

### 3.2 La remise en question de l'articulation spécifique du cadre institutionnel québécois

Nous avons mentionné plus haut que l'accumulation créait les conditions rendant nécessaire le changement et l'enrichissement du système institutionnel, qu'elle exerçait une pression sur le cadre institutionnel d'action sociale, sur son articulation d'ensemble face à la

---

<sup>21</sup> Comme: la Cour suprême du Canada qui a tranché en faveur du fédéral entre autres dans les dossiers de la radiodiffusion dans les années trente, de la câblodistribution dans les années soixante-dix et des télécommunications au début des années quatre-vingt-dix; et, le CRTC chargé depuis la fin des années soixante de réguler le développement du domaine des communications au Canada.

société civile, articulation que ce système est chargé de reproduire; il en va de sa légitimité et, donc, de sa prégnance, de son efficacité dans la dynamique sociale. Le cas de la Charte de la langue française (loi 101) illustre éloquemment cette pression contraignante de l'accumulation sur la reproduction de l'organisation d'ensemble du cadre institutionnel de la société civile.

Le poids du rapport linguistique sur la capacité d'assurer la survie élargie de la collectivité des Québécois francophones a donné lieu, dans les années soixante, à une très grave crise d'unité nationale au Canada, crise qui a entre autres conduit à la fondation du PQ, à son élection en 1976 et à l'adoption de la loi 101<sup>22</sup>. Cette loi avait entre autres pour objectif de contraindre la plupart des enfants des immigrants à acquérir une partie de leur socialisation en français par la fréquentation de l'école française. Depuis quelques années, dans certaines écoles de Montréal, les enfants francophones (dits par certains «de souche») sont devenus minoritaires<sup>23</sup>, ce qui a alarmé un certain nombre de bonnes âmes «fléchées». Mais en fait, là n'est pas le problème pour la reproduction élargie de la société québécoise et, plus spécifiquement, de la collectivité des Québécois francophones. Au contraire, ce fait serait plutôt l'indicateur du succès de la loi 101. Cependant, ce même succès devient problématique parce que l'intégration des enfants des immigrants à la collectivité francophone ne se fait que partiellement, que sporadiquement, qu'elle n'est pas poursuivie et renforcée par d'autres institutions socioculturelles. De ce fait, ces enfants demeurent non intégrés dans le système institutionnel encadrant l'action sociale de la collectivité des francophones. Ainsi, la société civile québécoise se trouve traversée par un processus de dualisation qui, à terme, se transforme en obstacle structurel à sa capacité d'assurer sa reproduction élargie parce qu'il est un empêchement majeur à la formation d'un consensus social au sein de l'ensemble de la population civile québécoise<sup>24</sup>. Le fait que le succès de la loi 101 n'accroisse pas l'efficacité d'ensemble du système institutionnel de la collectivité des

---

<sup>22</sup> L'arrivée du PQ au pouvoir répond évidemment à une problématique beaucoup plus complexe et variée que la seule question linguistique, j'en conviens. Notons seulement ici par rapport à la reproduction du cadre institutionnel de la société distincte du Québec, la lourdeur sociologique du rapport linguistique.

<sup>23</sup> Essentiellement, ce «problème» est une réalité montréalaise, ce qui me permet de souligner que la société civile québécoise fait elle-même face à des tendances contradictoires, à la fragmentation, entre autres, entre la situation de Montréal et de ses environs et celle de la quasi-totalité des autres régions du Québec.

<sup>24</sup> Le poids du vote allophone sur le résultat des scrutins au cours des vingt dernières années est à ce titre tout à fait probant. En effet, quand de 90 à 95 % ou plus, des membres de ces communautés se rangent, conjoncture politique après conjoncture politique, du côté opposé à la majorité de la collectivité des Québécois francophones, c'est qu'il y a quelque chose de systématique dans la négation de cette collectivité.

Québécois francophones devient un facteur de remise en question de la prégnance non seulement de l'institution scolaire, mais de l'articulation d'ensemble du cadre institutionnel de reproduction lente, du moins pour la région de Montréal, et, à terme, de l'efficacité reproductrice de ce cadre dans les moments de rupture où la capacité d'assembler et de rassembler une *large* majorité sous une direction détermine l'histoire. On revient ici à la problématique de la dualité linguistique du vote, pour constater que cette dualité est aussi sociale, culturelle et identitaire.

Ce bref rappel montre, comme je le mentionnais au début de ce texte, que rien n'est jamais joué, qu'il n'y a que le changement qui, lui, demeure tôt ou tard nécessaire compte tenu des exigences que pose l'accumulation au système de reproduction sociale. Il indique également que la direction de ce changement est aussi conditionnée par la subjectivité collective où le consensus, l'appartenance et l'identité collective et sociale jouent un rôle majeur, du moins à certains moments de l'histoire. De toute évidence, le prochain référendum au Québec est de cet ordre de conjoncture et du même enjeu.

#### **4 Le rôle des médias dans la reproduction de l'identité québécoise et de la société civile distincte au Québec**

Les institutions socioculturelles, principalement aujourd'hui les médias de masse, contribuent fortement à la création et au maintien de l'identité, du consensus, du partage des mêmes «souvenirs» et des mêmes interprétations, du même sens de l'action sociale, de l'histoire, des mêmes aspirations. Ce sont ces institutions et leur organisation en réseau qui assurent que la représentation qu'une collectivité a d'elle-même est unitaire, qu'elle «atteint» l'*ensemble*, du moins potentiellement, d'une collectivité que cette représentation concerne.

Au cours de l'histoire, les réseaux tissant, créant et maintenant la spécificité de la société québécoise ont été nombreux. Mentionnons, à titre d'exemples, la religion et les écoles, ainsi que les institutions littéraire et théâtrale francophones. Cependant, depuis la naissance de la grande presse à la fin du XIXe siècle et avec l'hyper-développement de l'espace médiatique et communicationnel par le téléphone, le cinéma, la radio, la télévision, la câblodistribution et très bientôt la télématique grand public, les autoroutes de l'information, ces réseaux sont devenus encore plus fondamentaux dans la reproduction ou, l'inverse, le déclin de l'identité et de la spécificité socioculturelles des sociétés.

En effet, les médias de masse et les grands réseaux de communication sont actuellement les «poumons» de la sphère de la culture, compte tenu de l'intensité, de la diversité et de la massivité des

pratiques culturelles (de création, de production, de diffusion et de consommation) qu'ils font naître et soutiennent. De par leur fonction, ils rendent compte, à des degrés divers et de multiples façons, de la réalité vécue tout en la «travaillant». Bref, ils en constituent et en transmettent une représentation. Ils permettent ainsi aux individus composant le public de se représenter la société et les différentes communautés (profession, quartier, ville, région, nation, continent, ethnie, race, etc.) dans laquelle et dans lesquelles ils vivent, directement et quotidiennement ou sporadiquement ou par le biais de l'information et des médias. Ce faisant, les institutions et les réseaux favorisent l'identification avec cette société et ces différentes communautés ou, du moins, la consolidation d'un sentiment d'appartenance à la première comme aux secondes.

L'identification avec plusieurs communautés pose tout le problème de la complexité de la production-reproduction de l'identité et du sentiment d'appartenance. L'identité peut d'autant moins être unique et homogène que l'espace-temps dans lequel se déroule la vie des individus est aujourd'hui caractérisé par une complexité grandissante de la division du travail social, par la diversification des activités sociales, par l'extension horizontale (à l'échelle planétaire) et verticale (la diversité des activités sociales de consommation autant que de production) de l'aire de conscience, de représentation — sous l'impulsion de différents facteurs, dont les plus importants sont l'extension de la communication médiatique et l'intensification et la «normalisation» des contacts et des échanges internationaux. Ainsi, plus la vie socio-économico-culturelle se complexifie, plus les individus connaissent des vécus diversifiés, mais des vécus dans lesquels et par lesquels ils sont *toujours* en situation commune ou semblable, en situation de solidarisation et d'identification avec des ensembles d'individus, avec des communautés. La relation identitaire actuelle est ainsi caractérisée par la multiplicité. Toutefois, il s'agit là d'une multiplicité dans laquelle les composantes ne sont pas en situation d'égalité «horizontale».

En effet, les différentes identités sont hiérarchisées par le système de valorisation qu'adopte l'individu, hiérarchisation dans laquelle le vécu quotidien occupe habituellement une place centrale. Le problème de l'identité ne tient donc pas au fait que celle-ci soit multiple. Dans certains cas, l'identification est traversée par deux ou plusieurs vécus et systèmes de valorisation en concurrence. C'est ce qui rend l'identité non seulement double, triple, etc., mais contradictoire, et qui dans certains cas produit de l'ambivalence, comme nous le verrons plus loin, et du «déchirement».

Par ailleurs, la complexité de l'identification déborde sur la dynamique de l'inclusion-exclusion dans une identité. On peut penser que, dans les conditions actuelles, compte tenu de ce que j'ai dit plus haut sur la hiérarchisation parmi des identités, il est possible de privilégier une identité sans que d'autres doivent nécessairement être rejetées. Cette possibilité est toutefois conditionnée par le partage d'une ou plusieurs valeurs qui transcendent les identités sans en annihiler.

#### 4.1 La consommation médiatique et l'identité

La consommation culturelle et les pratiques culturelles sont fondamentalement liées au processus de représentation de l'individualité et de l'appartenance (l'identité) à une société, cadre du vécu quotidien, et à différentes autres collectivités, auxquelles un individu appartient ou adhère directement ou de façon imaginaire par la voie de la solidarité et du partage de valeurs. En «consommant» — par la lecture, l'audition, le visionnement de l'information, d'une œuvre, par une interaction communicationnelle, par une transaction quelconque, etc. — de la culture, chaque individu se l'approprie et ainsi la transforme et se transforme<sup>25</sup>.

L'appropriation est un processus de déconstruction et de reconstruction imaginaires. L'image, l'idée qui en résulte est forcément différente de la réalité (nature, objets fabriqués, personnes) objectivée par la médiation de l'objet porteur d'une représentation (œuvre, image électronique, son) parce que l'attribution de sens qu'est la représentation est conditionnée, préparée, orientée par les conditions de socialisation et d'existence vécues par les individus<sup>26</sup>. Que les consommateurs culturels saisissent plus ou moins bien la signification de l'œuvre ou de l'information n'est pas ce qui importe le plus ici. Ce qu'il faut retenir, c'est que, dans la consommation culturelle, la sensibilité des individus, du public, est activée et modifiée par l'opération d'appropriation.

Cette sensibilité des moi individuels composant le public n'est toutefois pas stimulée et orientée dans n'importe quelle direction. Elle est fortement influencée par l'espace-temps et la société où se déroule le vécu des individus, parce que c'est à partir des *habitus* auxquels elle a été socialisée qu'une personne attribue le sens à ce qui est dit ou

<sup>25</sup> Sur le rapport de l'identité et de la diffusion médiatique, voir R. Collins, *Culture, Communication and National Identity. The Case of Canadian Television*, Toronto, University of Toronto Press, 1990.

<sup>26</sup> Se rappeler ce qu'il a été dit plus haut sur l'importance structurante des *habitus*. Voir, P. Bourdieu, *ouvr. cité*, p. 111, 112 et 122.

montré. L'«animation» de la sensibilité des individus «touchés» par la diffusion médiatique<sup>27</sup> se fait donc toujours en référence à une «normalité» quotidiennement vécue et valorisée positivement (il y a alors identification) ou négativement (il y a alors dévalorisation et refus ou rejet de l'identification).

#### 4.2 Les médias et l'identité québécoise

Compte tenu de ce que je viens d'avancer sur la contribution de la diffusion médiatique à la constitution et à la reproduction de l'identité, il est logique de penser que l'évolution des médias au Québec et l'évolution de l'identité socioculturelle des Québécois ne sont pas étrangères l'une à l'autre.

Un bref examen de ces évolutions corrélatives révèle en effet que les citoyens du Québec, surtout les francophones, ont, à la fin des années cinquante, commencé à se voir et à se penser en tant que Québécois plutôt que comme Canadiens français, au moment même où les médias, encore peu structurés en réseaux, sauf Radio-Canada, montraient et commentaient cette réalité en émergence. À ce moment, les médias ont transformé celle-ci en représentation non seulement de ce que les Québécois étaient en train de devenir, mais aussi de leurs aspirations collectives. De fait, ils ont alors objectivé cette réalité émergente et cette subjectivité collective en construction en les présentant à la fois comme des réalités détachées de chaque auditeur ou lecteur — parce que ce dernier n'était pas le sujet direct de l'action ainsi traduite en information<sup>28</sup> — et comme des réalités l'interpellant directement, par la voie de l'identité-appartenance, en tant que membre du sujet collectif concerné par cette même information. Ce qui en retour a raffermi et

---

<sup>27</sup> Il faut souligner l'importance de la massivité de cette diffusion. Cela implique que des représentations sont ainsi diffusées, potentiellement du moins, à *tous* les membres d'une collectivité, ce qui, compte tenu de l'opération d'appropriation décrite plus haut ne peut que renforcer «massivement» le rapport identitaire à cette collectivité, comme le caractère unitaire de cette identité. Le renforcement de l'identification par la diffusion médiatique est cependant relativisé par la multiplicité de l'offre d'information et de contenus. Toutefois, lorsqu'on tient compte de l'ensemble de la diffusion médiatique, de la tendance à l'homogénéisation et à l'uniformisation des contenus, à la redondance, on s'aperçoit que cette diversité des sujets abordés est elle-même relative et qu'elle est beaucoup plus centrée sur le vécu où se fait la diffusion que cela n'apparaît au premier regard.

<sup>28</sup> À propos de l'incidence de la diffusion quotidienne nationale des nouvelles sur la formation et la consolidation du sentiment d'appartenance à la nation, voir B. Miège (dir.), *Le T.J., mise en scène de l'actualité à la télévision*, Paris, INA et La Documentation française, 1986.

élargi le sentiment d'appartenance à l'identité québécoise, du moins au sein de la collectivité des Québécois francophones.

Vingt ans plus tard, les Québécois ont «discuté» de l'à-propos de faire la souveraineté du Québec. Les médias ont été l'agora de ce débat et le moyen par lequel les Québécois se sont vus, entendus et lus comme un peuple-nation en train de discuter de son avenir. Malgré la victoire du NON, et même si elle était niée par ce NON du camp fédéraliste, l'identité québécoise distincte de l'identité-unité canadienne était posée massivement comme une réalité de fait.

Puis, en 1985, la plupart des médias ont vu dans la défaite du PQ la fin de la question nationale québécoise. On peut même avancer que certains d'entre eux ont milité dans ce but<sup>29</sup>. Pourtant, bien des indicateurs, entre autres la répartition linguistique du vote, signalaient le contraire. On oubliait beaucoup trop rapidement ce qu'est véritablement une société, l'opiniâtreté de la reproduction lente à travers la vie quotidienne, la force de l'identité et la persistance de l'aspiration collective. À travers même la défaite du PQ, la «publicité» faite aux thèses fédéralistes et à la gestion pro-fédéraliste du Parti libéral du Québec, qu'est-ce que les médias ont montré aux Québécois? Ils ont montré et ils ont discuté, souvent à leur corps défendant, la question du Québec et des Québécois, et ce au-delà des sensibilités politiques.

Cinq ans plus tard, à l'occasion des «discussions» sur l'accord du lac Meech, il a été impossible aux médias de ne pas montrer quotidiennement aux Québécois francophones, *live*, le rejet dont leur identité était l'objet de la part du reste du Canada. De plus, la couverture télévisuelle du moment d'unité socioculturelle<sup>30</sup> que fut la fête nationale du 24 juin 1990 (de fait, le 25 juin à Montréal) leur a donné une preuve «tangibile» de leur identité spécifique et de leur volonté collective. Encore une fois, et plus que jamais auparavant, la société québécoise se voyait et se voulait distincte. De leur côté, les médias en ont rendu compte en montrant et en commentant cette action sociale.

<sup>29</sup> J.-G. Lacroix, *Le rôle des médias de masse dans l'élection du 2 décembre 1985 au Québec*, Montréal, GRICIS, 1988.

<sup>30</sup> Un «moment culturel» est une unité socioculturelle qui se réalise à certains moments de l'histoire d'un peuple ou d'une société. Il découle de la «soudure» de volontés diverses et individuelles pour l'atteinte d'une fin imaginée et partagée sur la base d'une conception commune de l'univers de référence, de l'identité collective, socioculturelle, d'une vision idéologique commune du Moi collectif, du Nous. Voir, à propos de ce concept, A. Gramsci, *ouvr. cité*, p. 173.

Il en ira forcément de même à l'occasion du référendum de 1995, c'est-à-dire que l'activité médiatique, l'effervescence pré-référendaire que les médias manifestent déjà auront sans doute pour effet de renforcer le rapport identitaire, voire de l'identité elle-même, à la société civile du Québec, surtout chez les francophones, et ce quel que soit le résultat du scrutin.

Ces quelques rappels concernant la contribution des médias à la production-reproduction de l'identité québécoise nous amènent encore une fois à constater l'incidence historique de l'interaction entre l'action institutionnelle au quotidien, la reproduction lente et les moments socioculturels, lieux de l'action subjective collective, qui prolongent la liste des mises en place institutionnelles, des actions sociales structurantes (loi 101, Caisse de dépôt, Hydro-Québec, Radio-Québec, partis politiques autonomistes [PQ, Union nationale de Maurice Duplessis, Parti national (1885-1886) d'Honoré Mercier]) qui reproduisent de façon élargie le cadre institutionnel de l'action sociale lente, donc de la société civile distincte du Québec. Il semble ainsi que le jeu des conditions objectives, institutionnelles, et de l'action subjective inscrive cette reproduction dans un mouvement socio-historique tendanciel où les conditions objectives conduisent *forcément* à l'action subjective et où cette dernière reconduit et élargit «irréremédiablement» les premières. Pourtant, au début de ce texte, j'ai bien souligné que toute action sociale, y compris celle qui touche l'existence d'une collectivité, ne pouvait relever d'une tendance déterminée et inflexible.

## **5 Des contre-tendances à la reproduction élargie de la société québécoise**

### **5.1 L'institutionnalisation «fédéralisante»**

Nous avons vu plus haut que l'accord fédératif de 1867 résultait d'un compromis, d'un partage de compétences, de pouvoirs, la tendance à la fragmentation héritée du régime colonial anglais et de la résistance des Canadiens français ayant joué un rôle majeur dans cette cristallisation du pouvoir. Cependant, dès le départ, l'État central canadien était doté d'un ensemble d'institutions clés qui ont également permis à la volonté fédérale de se traduire en action sociale concrète et ainsi de donner une matérialité à l'unité canadienne, aussi fragmentée fût-elle par les compétences et institutions provinciales. Pensons entre autres à l'incidence sur le déploiement de la réalité canadienne et la construction du sentiment d'appartenance au Canada qu'ont eue certaines réalisations, telles que: le développement du réseau des ports maritimes canadiens; le chemin de fer (le Canadien national); un réseau

d'aviation national (Air Canada); les réseaux de radiodiffusion et de télédiffusion (CBC-Radio-Canada); les postes canadiennes; la douane canadienne; l'armée canadienne; la GRC; le pouvoir fédéral non seulement sur la monnaie, mais aussi sur le système bancaire<sup>31</sup>, de même son pouvoir sur l'instance la plus élevée de la hiérarchie juridique, la Cour suprême<sup>32</sup>.

Le cadre institutionnel fédérateur concerne donc, lui aussi, un vécu bien réel et conduit, lui également, à une identification qui n'a rien de gratuite, qui est bien concrète. De plus, cette identification des Québécois francophones et, plus largement, des francophones du Canada, à l'«unité» canadienne est, elle aussi, forte de l'histoire, d'autant plus que la population francophone y a largement contribué, depuis la fondation de la Confédération, en passant par l'autonomisation du dominion du Canada par rapport à la métropole londonienne et la participation aux deux grandes guerres, jusqu'à la société «plus juste» de Trudeau, entre autres par l'apport de certains leaders issus de ses rangs (les George-Étienne Cartier, Laurier, Trudeau), ce qui conditionne la représentation que bon nombre de Québécois francophones ont de la place que leur collectivité occupe ou devrait légitimement occuper dans le Canada. Cette identification meuble donc autant la mémoire des francophones que celle des anglophones et oriente, aussi bien chez les premiers que chez les seconds, le sens attribué à l'action sociale se déroulant au Québec comme au Canada.

Il y a donc aussi identification et sentiment d'appartenance au Canada parallèlement à une forte identification et à un profond sentiment d'appartenance à une société distincte et spécifique, et en dépit de ceux-ci. Cette double identification, voire cette identification contradictoire, se fait autant au quotidien — ceux qui ont voyagé à l'étranger en savent quelque chose, tout comme s'en rend compte, soir après soir, le public québécois qui assiste, grâce à la télédiffusion, aux péripéties du dollar canadien — qu'au fil des débats et affrontements

---

<sup>31</sup> L'État central se rendait ainsi maître des rapports avec le lieu et l'instrument de la centralisation et de l'accumulation du capital formé (existant dans sa forme objectivée, l'argent). Cela nous permet de saisir toute l'importance historique qu'ont eue pour le Québec, en ce qui concerne le rapport avec le capital formé, la création et le développement du réseau des caisses populaires et, beaucoup plus tard, de la Caisse de dépôt.

<sup>32</sup> Ce qui a permis d'enrichir le cadre institutionnel fédérateur au fur et à mesure que l'accumulation exigeait, comme je l'ai souligné plus haut, d'élargir l'éventail des institutions encadrant la vie sociale au Canada. Cela a permis à l'État central, entre autres choses, d'accaparer le pouvoir fiscal (ce qui, à terme, conduira à la capacité arbitraire de dépenser du fédéral) et tout le champ des communications (radio, télévision, câblodistribution, télécommunications, etc.) lequel joue aujourd'hui un rôle fondamental dans le développement culturel et la production-reproduction de l'identité.

cruciaux que sont les «goulots» de l'histoire. Au fur et à mesure de l'enchaînement des moments de rupture, la double histoire, le double système institutionnel, la double identification, le double vécu déterminent les termes de l'affrontement historique récurrent entre le Québec et le Canada, entre l'État central et la société civile du Québec. Ce sont ces représentations qui suscitent une ambivalence certaine chez les Québécois francophones, ambivalence devant laquelle certains ont conclu «que les Québécois ne savent pas ce qu'ils veulent». Pourtant, quand on saisit ce que sont les conditions objectives de l'action subjective des Québécois francophones, on s'aperçoit que cette dernière ne peut être qu'ambivalente encore, du moins tant et aussi longtemps que cette double identité persiste.

Précisons que l'issue de chacun de ces affrontements, que j'ai plus haut qualifiés de «goulots» de l'histoire, a modifié la tendance structurante et le rapport des forces en présence, donc la dynamique de la reproduction lente, en direction d'un des termes de l'ambivalence. Malgré la présence de celle-ci, sa reproduction au fil du mouvement socio-historique et la nette «progression» du cadre institutionnel «fédéralisant», nous devons en effet retenir que l'identité-appartenance des Québécois, surtout chez les francophones, s'est, sous le régime fédératif, progressivement précisée et spécifiée en faveur de la société civile du Québec.

## 5.2 La fragmentation par et dans l'institutionnalisation fédératrice

Malgré les nombreux gains de cause du fédéral en Cour suprême, la fragmentation comme tendance structurante de l'«unité» canadienne a marqué la plupart des institutions fédératrices. Le cas des systèmes canadiens de radiodiffusion, de télédiffusion et de câblodistribution, sommairement abordé plus haut, est à ce titre patent. On peut également mentionner le cas des impôts, avec la création de l'impôt québécois, celui de la police, avec la création de la police provinciale, aujourd'hui la Sûreté du Québec (SQ), celui aussi des affrontements entre francophones et anglophones au sein de l'armée canadienne.

L'incidence de cette fragmentation des institutions fédératrices est double. D'une part, elle assure une présence francophone au sein de ces institutions, donc une certaine appropriation de celles-ci par la population francophone. D'autre part, elle donne à la population francophone un cadre institutionnel soit bilingue, soit double, l'un francophone, l'autre anglophone, devant lequel et par lequel cette collectivité se perçoit comme distincte, selon le mécanisme de l'identification-appartenance décrit plus haut. Il en va de même dans et

devant les institutions d'action subjective collective que sont, du moins à certains moments de l'histoire, les partis politiques.

### 5.3 L'ambivalence et la fragmentation: des conditions objectives d'action subjective dans le champ politique au Canada et au Québec

Je l'ai déjà souligné, la création de partis politiques autonomistes au Québec a fortement contribué à la fragmentation de l'«unité» canadienne. Ces entreprises ont été à certains moments fructueuses et ont conduit à des mises en place institutionnelles majeures<sup>33</sup> qui modifient l'équilibre de la reproduction lente, qui l'élargissent dans la direction de la production de la spécificité, de la distinction de la société civile du Québec dans l'«unité» canadienne.

On pourrait mentionner de nombreuses autres initiatives dans le champ politique qui, bien que non fructueuses au sens de la prise du pouvoir d'État, n'en ont pas moins exercé une profonde influence sur l'évolution de l'identité québécoise et sur la dynamique politique au Québec et au Canada. Mentionnons la revue *Parti pris* et le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) qui, dans les années soixante, ont constitué des lieux et des instruments institutionnels de rassemblement, de production idéologique nationaliste et progressiste, d'expression d'une volonté collective, de diffusion des idées d'autonomie, de nation, de peuple et d'égalité. Ces initiatives ont joué un rôle direct dans la spécification et la radicalisation de l'identité québécoise et ont été des lieux de pratiques sociales, culturelles et politiques qui ont réuni un nombre considérable d'individus dont l'action au quotidien fut loin d'être négligeable, ce que l'histoire subséquente, des années soixante-dix jusqu'au référendum de 1980, révèle clairement.

Ces entreprises politiques autonomistes ou souverainistes ont été tellement répétées au cours de l'histoire que force est de penser qu'elles tiennent à quelque chose de structurel, d'objectif. Constat qui se confirme d'autant plus lorsqu'on remarque que la tendance à la fragmentation traverse aussi, à certains moments, de façon plus ou moins prononcée, plusieurs autres formations politiques tant fédérales que provinciales.

---

<sup>33</sup> Plusieurs ont déjà été mentionnées: la Charte de la langue française (PQ); Hydro-Québec, la Caisse de dépôt et de placement, les délégations générales du Québec à l'étranger, le rapatriement de points d'impôt (les libéraux de Jean Lesage); l'impôt du Québec, Radio-Québec (Union nationale)...

Ainsi, récemment, le Parti conservateur de Brian Mulroney, qui doit très largement sa première élection (1984) à l'appui des souverainistes québécois, qui s'est lancé dans une opération de réconciliation du Canada avec le Québec laquelle abouti à l'échec de l'accord du lac Meech, a été dramatiquement confronté à cette fragmentation. En a résulté, dans un premier temps, la création du Bloc québécois par Lucien Bouchard, auquel se sont joints un petit nombre de députés libéraux fédéraux du Québec<sup>34</sup>; puis, l'élection massive par la population francophone du Québec de députés bloquistes fera de ce parti l'opposition officielle à la Chambre des communes à Ottawa, ce qui «poussait» la tendance à la fragmentation au cœur même de l'État central.

Les déboires du NPD fédéral autant que du NPD-Québec, entre autres à propos de la reconnaissance du droit du Québec à l'auto-détermination, rappellent également cette dimension structurelle de la fragmentation.

Les partis politiques provinciaux québécois ont aussi été fortement marqués par cette fragmentation. Ainsi, c'est des rangs du Parti libéral de Jean Lesage que naîtra le Mouvement souveraineté-association (MSA), sous l'impulsion de René Lévesque, duquel surgira le Parti québécois. Plus récemment, les libéraux provinciaux de Robert Bourassa ont été coincés entre leur vision pro-fédéraliste et le bouillonnement nationaliste auquel a donné lieu le rejet par le reste de la population canadienne de l'accord du lac Meech. Bourassa dut alors promettre de tenir un référendum sur la souveraineté, une loi à cet effet fut même votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, puis il temporisa. Il mit sur pied la commission Bélanger-Campeau pour étudier les pouvoirs qui étaient nécessaires au Québec. Dans le parti lui-même, un comité fut chargé d'établir une position en ce sens, travail qui sera couronné par le rapport Allaire. L'affrontement entre les fédéralistes et les «nationalistes» qui s'ensuivit au sein du Parti libéral du Québec a conduit à l'expulsion du président de la commission des jeunes libéraux, Mario Dumont, et à la création, par ce dernier et Jean Allaire, d'un nouveau parti politique, l'Action démocratique du Québec. Ce parti allait finalement jouer un rôle majeur dans la défaite des libéraux de Daniel Johnson à l'élection de 1994.

L'alliance entre le Bloc québécois, le Parti québécois et l'Action démocratique du Québec sur une plate-forme référendaire commune

---

<sup>34</sup> Il est intéressant de noter que la création du Parti national par Mercier en 1885-1886 se fera aussi dans une conjoncture d'affrontement, à l'occasion de la pendaison de Louis Riel, par l'union de membres provinciaux des deux partis traditionnels au Canada, majoritairement des libéraux et des conservateurs.

souverainiste et associationniste avec le Canada révèle que l'ambivalence est bien, et demeure, une condition objective de l'action subjective dans le champ du politique au Québec. Elle indique aussi que la recherche de l'unité socio-culturo-politique, ainsi que j'ai défini plus haut de tels moments d'unité, est aussi une condition objective de l'action politique des Québécois, tout particulièrement des Québécois francophones. Par ailleurs, cette alliance, si on l'évalue à la lumière de l'histoire, laisse supposer que c'est là la véritable «question» soulevée par la conjoncture référendaire de 1995, c'est-à-dire que ce moment crucial pour le Québec du mouvement socio-historique interroge la capacité de la société civile québécoise à générer un bloc social, à se présenter en unité identitaire suffisamment forte et massive pour imposer sa vision de l'histoire et du devenir.

Ces quelques rappels indiquent que la tendance à la fragmentation, malgré l'ambivalence due à la persistance du sentiment d'appartenance au Canada et aux effets de l'institutionnalisation «fédéralisante», émerge dans le champ politique non seulement parce que la culture est mémoire, langue, attribution de sens à l'histoire, mais parce qu'elle structure l'imaginaire, oriente les opérations d'appropriation et de représentation, bref, qu'elle conditionne, si ce n'est détermine, l'identité. Là se situent toute la force et tout le poids socio-politique de la culture québécoise dans la question du Québec. Il en va également ainsi pour le «goulot» de l'histoire qui se profile avec le prochain référendum.

Cependant, cette force socio-culturo-politique de la tendance à l'identité et à l'appartenance à la société spécifique du Québec est confrontée à deux autres contre-tendances qui, au cours des vingt-cinq dernières années, ont pris de plus en plus d'importance.

D'une part, la tendance à la marchandisation de la culture<sup>35</sup>, la recherche effrénée de la rentabilité, surtout du calcul comptable et de l'imputabilité poste à poste où chaque activité doit être rentable, font que le prix de la spécificité et de la qualité culturelles devient trop élevé, ce qui conduit actuellement la plupart des administrations publiques des pays industriels avancés à considérer les dépenses culturelles comme trop lourdes pour le budget de l'État. Le sort réservé à Radio-Québec laisse croire que le Québec, y compris sous le régime du PQ, ne fait pas exception à la règle. On peut penser que cette marchandisation conduit moins à une désacralisation de la culture qu'à sa «désanthropologisation» au sens où on la coupe de son terreau, la société civile et le

<sup>35</sup> Voir, à cet effet, G. Tremblay et J.-G. Lacroix, avec la collaboration de M. Ménard et M.-J. Régner, *Télévision: Deuxième dynastie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1991, particulièrement le premier chapitre, p. 1-17.

vécu social, et de sa fonction de mémoire, de reproductrice de l'imaginaire spécifique à un vécu, pour la réduire à l'état de prétexte à profits ou d'instrument de production du capital. La place manquant ici pour approfondir la question de cette contre-tendance, je me contenterai de souligner qu'à terme cette séparation remet en jeu la capacité de la culture à reproduire l'identité et la spécificité des acteurs sociaux, quelle que soit leur nationalité.

D'autre part, l'internationalisation et la globalisation modifient substantiellement les conditions tant subjectives qu'objectives de production-reproduction de l'identité et de la culture. Pour certains même, elles rendent caduque et inappropriée autant que vaine la poursuite de la spécificité et de la souveraineté culturelles. Que dire alors de la spécificité et de la souveraineté politiques?

## **6 Les souverainetés nationales dans le mouvement d'internationalisation et de globalisation**

Aujourd'hui, l'enjeu de la culture se présente dans un contexte d'internationalisation et de globalisation où de grands ensembles socio-économiques de libre-échange — la CEE, l'ALENA, le MERCOSUR — se mettent en place et se déploient en profondeur et en largeur. Cette internationalisation se manifeste par l'ouverture des marchés nationaux et par de très fortes pressions pour que soient transformés les cadres réglementaires et législatifs nationaux, y compris les communications et la culture.

Du côté européen, la France s'est montrée particulièrement inquiète pour son identité culturelle, un élément fondamental de la souveraineté nationale. Appuyée par le Canada et le Québec, elle a obtenu l'exclusion du domaine culturel des accords du GATT<sup>36</sup>. D'une part, cela constitue une exception qui pourrait modifier la dynamique des échanges internationaux dans les domaines de la culture et des communications. D'autre part, l'exclusion culturelle donne un sens nouveau au rapport entre l'internationalisation et la légitimité des cultures spécifiques, nationales. Mais cette exclusion ne protège que certains secteurs, la télédiffusion par exemple, d'autres n'étant pas exclus qui seront à l'évidence soumis à une concurrence internationale de plus en plus active, comme c'est déjà le cas particulièrement dans le champ des télécommunications.

---

<sup>36</sup> Remarquons qu'en cette matière le Canada avait ouvert la voie en exigeant que la culture soit exclue des accords nord-américains sur le libre-échange.

## 6.1 Les contraintes de l'internationalisation sur la production-diffusion culturelle

L'internationalisation de la culture et des communications a fait — à la suite, entre autres, des progrès récents des technologies d'information et de communication, de la convergence actuelle des techniques de communication<sup>37</sup> et de la construction et l'implantation des autoroutes de l'information —, du moins potentiellement, un saut qualitatif majeur. Elle s'affirme en effet, de plus en plus, comme le facteur le plus influent parmi les conditions encadrant la production-diffusion de la culture. La place que prend cette préoccupation dans les négociations sur les échanges internationaux, l'importance de cette problématique dans le discours et les décisions des «gestionnaires» de la culture, ainsi que la sensibilité des créateurs et des consommateurs à ce qui est culturellement différent l'indiquent. Et l'aménagement de nouveaux réseaux beaucoup plus puissants — construits par les entreprises de télécommunication, de câblodistribution, de diffusion par satellite, de transmission par micro-ondes et par communication mobile — risque fort de renforcer cette tendance. En effet, ces développements exigent des capitaux considérables et leur exploitation nécessite une diversification et un accroissement quantitatif notable des contenus. Il est loin d'être sûr que les marchés nationaux pourront assurer l'amortissement rapide de ces investissements et que les industries nationales de contenus, en général, et de programmes, en particulier — sauf peut-être aux États-Unis, et encore —, seront capables de satisfaire la majeure partie de cette demande de contenus.

Dans ce contexte, plusieurs contraintes conditionnent le développement culturel au Québec: 1) la domination de la circulation internationale des produits anglophones, particulièrement américains; 2) la proximité du géant américain; 3) le fait que le marché intérieur est très limité, ce qui force très rapidement les entreprises et institutions culturelles québécoises à s'internationaliser ou à exporter massivement; 4) le fait que les Québécois francophones sont une minorité linguistique en Amérique du Nord; 5) le fait que les règles du marché favorisent l'achat de produits américains, compte tenu du dumping auquel se livrent les entreprises américaines, surtout dans le secteur de l'audiovisuel, et de la tendance des entreprises privées québécoises à acquérir au plus bas coût possible les produits qu'elles diffusent, pratiques qui favorisent les produits américains au détriment des produits locaux, québécois ou canadiens<sup>38</sup>.

<sup>37</sup> Voir, à ce propos, J.-G. Lacroix, G. Tremblay et B. Miège (dir.), ouvr. cité, p. 227-255.

<sup>38</sup> G. Tremblay, «Is Québec culture doomed to become american?», *Canadian Journal of Communication*, vol. 17, 1992, p. 237-245.

De façon générale, mais tout particulièrement pour les petits marchés comme le Québec, un tel contexte fait que la recherche de la rentabilité maximale conduit les entreprises privées à acquérir leur autonomie par rapport aux marchés nationaux en concevant des stratégies internationales et, inévitablement, à se soustraire à toute contrainte visant à régir la production et, surtout, la circulation des produits culturels. Cela rend très difficile l'élaboration et l'application d'une politique de la culture et des communications dans les espaces nationaux.

Cependant, contrairement aux produits physiques qui peuvent être très mobiles et faciles à transporter, les produits culturels dépendent des habitudes de faire, de ressentir, d'apprécier, de s'approprier. La culture n'aurait donc pas encore dit son dernier mot, puisque la consommation culturelle dépend d'elle, de la socialisation, voire de l'historicité socioculturelle particulière à chaque société. Elle constitue ainsi un obstacle majeur à une diffusion culturelle internationale sans aucune adaptation ni aucun aménagement préalables. L'échec du Sky Channel en Europe en témoigne, tout comme l'explosion de l'industrie de la traduction à laquelle donne lieu l'actuelle globalisation.

## 6.2 Les conséquences culturelles de l'internationalisation de la production-diffusion culturelle

En dépit des hésitations du procès d'internationalisation de la culture, la globalisation marque des points et comporte de lourdes conséquences pour les cultures.

En effet, la soumission de la production et de la diffusion culturelles aux exigences de la mise en valeur marchande internationale aboutit à l'élimination des caractères spécifiques des cultures nationales dans les produits culturels afin qu'en soit facilitée l'exportation sur un maximum de marchés. Les marchandises culturelles ainsi «purgées» perdent cependant leur capacité de symboliser des réalités sociales spécifiques et de contribuer à la reproduction des identités socio-culturelles nationales. Or, nous l'avons vu, la contribution de la culture et de la diffusion médiatique à la reproduction de l'identité et de la spécificité de l'imaginaire est très importante, fondamentale. Dès lors, cette soumission de la finalité culturelle aux exigences de l'organisation industrielle et marchande internationale représente une menace pour toutes les cultures, toutes les sociétés. Toutefois, ce danger est beaucoup plus grave et imminent pour celles qui ne possèdent que de petits marchés, surtout si elles ne maîtrisent pas politiquement leur champ de la culture et des communications. C'est le cas du Québec.

Cette situation montre qu'il est fondamental pour la société québécoise non seulement de contrôler tout ce champ d'activité, mais aussi de privilégier et de renforcer ses institutions et entreprises de production et de diffusion culturelles en adoptant une véritable politique de développement culturel, une politique qui soit dynamique, persuasive et cohérente en matière d'art, de culture et de communication, et qui tienne compte des liens intimes que ce champ d'activité entretient avec la formation et, plus généralement, l'éducation. La pleine maîtrise de l'espace public québécois semble donc constituer un enjeu majeur sous-jacent à l'affrontement référendaire de l'automne 1995.

Mais il y a plus. En effet, au cours des quarante dernières années, la sphère de la culture et des arts a été à tel point enrichie — par l'explosion médiatique et l'interaction croissante des médias, depuis vingt ans, avec le processus d'informatisation sociale<sup>39</sup> — que le rapport société-culture a subi une transformation qualitative. Aujourd'hui, dans le contexte de la convergence des techniques de communication et de l'aménagement d'autoroutes de l'information, contexte de passage à ce que plusieurs nomment la société de l'information<sup>40</sup>, la culture n'est plus seulement un «instrument» de reproduction socioculturelle, elle est devenue une matière première (de l'information sous toutes ses formes) et un instrument de production (de la connaissance, de l'imaginaire, du savoir de plus en plus directement intégrés dans le processus productif). Elle est donc partie intégrante du nouveau procès de travail social en voie d'élaboration<sup>41</sup>.

Maîtriser le champ de la culture, s'assurer qu'à travers le procès d'internationalisation il y ait une valeur ajoutée locale, tant culturelle qu'économique, pouvoir directement s'employer à dynamiser sa culture, s'assurer que celle-ci ait une place dans la circulation

<sup>39</sup> J.-G. Lacroix, G. Tremblay et B. Miège (dir.), ouvr. cité; J.-G. Lacroix, G. Tremblay, K. Wilson et M. Ménard, «L'autoroute électronique. Plus qu'une métaphore?», *Interface*, vol. 15, no 5, septembre-octobre 1994, p. 12-25; G. Tremblay, «Las autopistas electronicas. Modelos y desafios», conférence donnée le 22 mars 1995 à La Pedrera, Barcelone, Catedra Unesco, Université autonome de Barcelone.

<sup>40</sup> Société de l'information dont la matérialité est encore loin d'être évidente, bien que le terme soit fort à la mode. Pour une critique de l'emploi abusif de cette notion, voir la conférence Southam, donnée par G. Tremblay à l'occasion de la dernière réunion de l'Association canadienne de communication, durant le congrès des Société savantes tenu à Montréal en juin 1995 et qui sera publié dans les revues *Canadian Journal of Communication* et *Communication*.

<sup>41</sup> J.-G. Lacroix, «Informatisation, industrialisation de la culture et marchandisation accrue de la formation: une interaction ouvrant un nouveau cycle long de croissance», art. cité.

internationale et locale, tout cela est donc aujourd'hui plus qu'une question de survie socioculturelle. C'est aussi un enjeu économique-politique fondamental. Cependant, et cet aspect ne fait que renforcer le caractère impératif de la maîtrise du champ culturel spécifique de chaque société, la souveraineté ne règle pas *de facto*, en soi, les problèmes que pose la mondialisation.

Finalement, reste la question de l'insertion de la production culturelle locale dans le mouvement d'internationalisation, donc le problème de la forme de la participation au mondial. L'échec de certaines initiatives d'internationalisation culturelle, les obstacles que constituent les cultures locales, l'essor de l'industrie de la traduction, choses qui ont été soulignées plus haut, tout comme l'expérience que l'ex-Union soviétique connaît sur le plan des rapports inter-nations et inter-cultures, indiquent que l'internationalisation de la culture est encore massivement médiée par les institutions locales, par la langue propre à chaque société, par l'identification avec celle-ci et la normalité y encadrant le vécu quotidien. Ce n'est donc qu'en tenant compte des conditions objectives de travail, de consommation culturelle, d'échange et de circulation internationale des produits et services culturels qu'on peut imaginer la nature et la forme de l'accueil local réservé à la circulation internationale des produits culturels, tout comme la nature et la forme de la contribution culturelle locale au mondial. De toute évidence, et contrairement à ce que soutiennent les apologistes de l'internationalisation sans conditions de la culture, cette contribution s'élabore sur la base de la spécificité, de la diversité, de l'originalité, de l'invention, de l'imaginaire spécifié dans et par la culture particulière à chaque société, qu'elle soit petite ou grande. De fait, il faudrait que tous ceux qui sont en faveur du développement culturel prennent pleinement conscience du fait que l'internationalisation de la culture conçue comme le laminage du spécifique local n'aboutit qu'à l'appauvrissement non seulement des patrimoines culturels nationaux, mais également du patrimoine culturel mondial. La richesse culturelle planétaire ne peut que résider, à ce moment du mouvement socio-historique, dans la diversité. Renoncer à la spécificité, c'est donc renoncer à jouer un rôle actif et créateur dans ce futur socio-économico-culturel en voie de se concrétiser. Renoncer à l'identité, ce n'est donc pas seulement oublier le passé, c'est remettre en question sa possibilité de participer véritablement à ce futur mondial très prochain.

Ainsi, l'enjeu de la culture recèle un enjeu politique de taille, un enjeu qui requiert une position, une intention, une volonté claire, cohérente et systématique, de la part des États, en faveur du développement culturel et de la gestion par chaque société de sa sphère culturelle. Le Québec comme société civile n'échappe pas plus que les

autres sociétés à cet incontournable défi qui caractérise l'entrée dans le troisième millénaire.

## **7 L'identité, la culture et l'État: la nécessité d'une politique de développement culturel**

Je l'ai mentionné déjà à plusieurs reprises, la production et la reproduction de l'identité sont intimement liées à la culture et à la société civile. On a également constaté que l'identité québécoise avait «progressé» par bonds, à certains moments d'unité au cours de l'histoire. De fait, l'identité-appartenance a été dans ces moments une préoccupation majeure autant pour les Québécois, surtout francophones, qui y voyaient une condition fondamentale de survie en tant que sujet collectif, que pour les fédéralistes qui la voyaient et qui continuent de la voir comme un obstacle à l'unité canadienne, d'où la nécessité politique pour ce camp d'en nier l'existence, voire de la combattre<sup>42</sup>. Il n'est donc pas étonnant que cette identité-appartenance ait été et demeure un élément déterminant des interventions fédérales dans le champ de la culture et des communications. C'est la raison pour laquelle il nous faut à ce moment de l'analyse examiner ce qu'ont été ces initiatives au cours des quarante dernières années, donc depuis que le Canada a décidé, à la suite du rapport de la commission Massey-Lévesque, d'intervenir dans le domaine de la culture, afin d'en évaluer la portée dans l'histoire et voir comment un tel bilan éclaire, sur le plan des conditions de développement de la culture, l'actuel affrontement Québec-Ottawa.

### **7.1 La politique culturelle des libéraux fédéraux**

Les interventions fédérales dans le champ de la culture commencent à sortir de la dernière guerre, particulièrement après les travaux de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada, aussi appelée la commission Massey-Lévesque<sup>43</sup>. Ce n'est toutefois qu'avec les libéraux fédéraux sous les gouvernements de

---

<sup>42</sup> Les initiatives publicitaires fédérales au cours des dix dernières années révèlent hors de tout doute que l'État central a engagé, à cet égard, une véritable guerre du symbolique. Pour le vérifier, il suffit de se rappeler certains éléments des campagnes récentes sur le tourisme au Canada, sur le drapeau canadien...

<sup>43</sup> J.-G. Lacroix et B. Lévesque, «Les libéraux et la culture: de l'unité nationale à la marchandisation de la culture (1963-1984)», dans Y. Bélanger et D. Brunelle (dir.), *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1988, p. 405-442.

Pearson et de Trudeau<sup>44</sup> que ces interventions vont relever d'une véritable vision politique de la culture. Elles permettront de mettre en place un ensemble d'appareils administratifs et de soutien financier au développement de la culture et des communications, d'institutions de diffusion et de lieux de pratiques culturelles (centres d'art, d'exposition, etc.) constituant encore aujourd'hui l'épine dorsale des activités culturelles et artistiques au Canada et au Québec.

Ce sont ces initiatives qui ont fait que le Canada n'est plus, comme George Woodcock l'a très judicieusement souligné, le désert culturel qu'il avait été jusqu'aux années cinquante<sup>45</sup>. Certaines de ces interventions ont de plus permis aux entreprises canadiennes de se tailler une place enviable, sinon dominante, dans certains secteurs du domaine des communications, notamment en télévision (les réseaux CTV et TVA), en câblodistribution (les firmes Vidéotron et Rogers), en télécommunication (le géant Bell); en communication par satellite (la firme Téléglobe), etc.

Ces initiatives ont consisté principalement à assurer la présence canadienne, à compenser la faiblesse du secteur privé et à le protéger, à promouvoir l'unité canadienne<sup>46</sup>, le biliguisme et le multiculturalisme.

Toutefois, malgré des succès incontestables, la politique culturelle du fédéral, surtout des libéraux, s'est soldée par un échec, parce qu'elle a été fréquemment appliquée de façon incohérente, qu'elle a souvent pris l'allure d'une double politique, utilitariste autant que nationaliste *canadian*, et qu'elle a été plus souvent qu'autrement timorée<sup>47</sup>. Aussi, après presque un demi-siècle de telles initiatives, la dépendance à l'endroit des contenus étrangers, principalement américains, reste toujours une préoccupation majeure<sup>48</sup>. Pire, cette dépendance n'a fait

---

<sup>44</sup> À ce titre, il faut également mentionner le court, mais remarqué, passage de Marcel Masse, sous le premier gouvernement conservateur de Mulroney, au ministère des Communications.

<sup>45</sup> G. Woodcock, *Strange Bedfellows. The State and the Arts in Canada*, Vancouver et Toronto, Douglas and McIntyre, 1985, p. 164-165.

<sup>46</sup> Mandat explicitement donné à Radio-Canada et qui n'a été retranché que très récemment, du moins en ce qui a trait à l'énoncé politique, du mandat général. Le «montage» auquel s'est livrée, à l'hiver 1995, l'équipe de l'émission *Le Point* à propos des commissions régionales de consultation sur le projet référendaire indique par ailleurs qu'il n'est pas besoin que la chose soit écrite pour qu'on s'en charge. On doit cependant noter que dans cette «opération», c'était moins l'unité canadienne qui était mise de l'avant que l'illégitimité présumée de la démarche du gouvernement du Québec.

<sup>47</sup> J.-G. Lacroix et B. Lévesque, «Les libéraux et la culture: de l'unité nationale à la marchandisation de la culture (1963-1984)», art. cité.

<sup>48</sup> J.-G. Lacroix et B. Lévesque, «Industries culturelles canadiennes et libre-échange avec les États Unis», dans P. J. Hamel (dir.), *Un marché, deux sociétés? Libre-échange:*

qu'augmenter au fur et à mesure du développement techno-économique des médias de masse. Et l'implantation des autoroutes de l'information pourrait favoriser un accroissement sans précédent de cette dépendance<sup>49</sup>.

Par ailleurs, la politique d'unité canadienne mise en œuvre par le biais de la culture — politique clairement élaborée à l'occasion de la préparation des fêtes du centenaire de la Confédération (1967) et de l'arrivée au pouvoir de Pierre Elliot Trudeau, systématiquement appliquée par le Secrétariat d'État, particulièrement sous la direction de Gérard Pelletier, et mettant l'accent sur le multiculturalisme comme pierre angulaire de la lutte contre le nationalisme québécois et l'identité-appartenance à la société québécoise — a buté sur l'obstacle qu'est la culture québécoise. Cet échec est dû au fait qu'on n'a considéré la culture que comme un moyen, un instrument, qu'on a oublié ou qu'on ne voulait pas voir que la culture est indissolublement liée à la société civile qu'elle nourrit et qui, en retour l'alimente, la reproduit.

Le fait que le plus centralisateur, le plus «unitariste *canadian*» et le plus antinationaliste québécois des gouvernements qu'a connus le Canada au XXe siècle, celui de Trudeau, n'a pu que ralentir le rythme de la continentalisation culturelle du Canada et de l'affirmation de la spécificité socioculturelle des Québécois donne toute la dimension de l'échec de la vision politique de la culture des libéraux fédéraux.

Cependant, si la politique culturelle considérée comme instrument de lutte contre le nationalisme des Québécois francophones et mise en pratique en tant que tel a incontestablement été un échec, d'autres initiatives fédérales menacent la culture francophone du Québec.

C'est le cas de certaines restrictions budgétaires, notamment à l'endroit de Radio-Canada. Ces réductions des budgets fédéraux consacrés à la culture ont commencé vers la fin du règne des libéraux de Trudeau, mais ont été particulièrement importantes sous le règne des conservateurs de Brian Mulroney. Le gouvernement de Jean Chrétien

---

*aspects socio-économiques*, actes du colloque sur le libre-échange, Montréal, ACFAS, 1987, p. 212-242.

<sup>49</sup> Voir, à cet effet, G. Tremblay, «De l'arbre de vie à l'autoroute électronique», dans J.-G. Lacroix, G. Tremblay et B. Miège (dir.), *De la télématique aux autoroutes électroniques. Le grand projet reconduit*, ouvr. cité, p. 15-43; également, J.-G. Lacroix, M. Ménard, M. Saint-Laurent et G. Tremblay, *Soutenir maintenant le développement maximal canadien et démocratique des autoroutes de l'information. Demain, il sera trop tard*, mémoire remis au CRTC à l'occasion de l'audience sur les politiques relatives à l'autoroute électronique, Montréal, GRICIS, février 1995.

intensifie cette «politique», comme en témoigne le budget Martin. Ainsi, aujourd'hui, il serait beaucoup plus juste de parler d'une politique d'asphyxie des services publics, de démantèlement, que d'une politique culturelle<sup>50</sup>. Notons au passage que l'attitude récente du gouvernement québécois face à Radio-Québec indique qu'il y a ici une certaine communauté de pensée politique entre Ottawa et Québec.

C'est également le cas de la sensibilité de plus en plus aiguë de l'État central canadien aux intérêts des entrepreneurs privés canadiens et de la mollesse que cette sensibilité entraîne au chapitre des exigences concernant la provenance des contenus. J'en veux ici pour preuve l'application plus qu'erratique et molle de la politique des quotas.

## 7.2 L'après-Meech, l'identité québécoise et le développement culturel

Bien que le débat constitutionnel des cinq dernières années et l'actuelle lutte référendaire n'aient encore rien précisé concernant la culture, ils ont déjà un effet socioculturel majeur auquel j'ai fait référence plus haut. D'une part, la réaction d'une partie importante de la population canadienne-anglaise face à la spécificité de la société québécoise a provoqué chez les Québécois, principalement chez les francophones, à la suite de l'échec de l'accord du lac Meech, une recrudescence et une intensification de leur identification à leur collectivité. D'autre part, la couverture médiatique de l'affrontement référendaire, additionnée à l'élément central de la stratégie traditionnelle du camp fédéraliste, soit la négation de la spécificité de la société québécoise, n'aura sans doute pour effet que de renforcer l'identité-appartenance et l'idéologie nationaliste dans une large portion de la collectivité francophone du Québec.

Pourtant, les initiatives fédérales dans le champ de la culture ont été sur plusieurs plans un succès incontestable, nous l'avons vu plus haut, dont le Québec a profité très largement. Il ne faudrait pas en effet oublier qu'au sortir du duplessisme, la pauvreté, l'indigence et la parcimonie caractérisaient la reconnaissance de la culture, le soutien politique et financier à la production-diffusion de la création et la stimulation de la consommation culturelle au Québec. Malgré la création du ministère des Affaires culturelles au début de la Révolution tranquille (1961), les moyens que le Québec a consacrés à la culture ont été modestes. Ils le sont toujours, si l'on examine cette problématique à la lumière des sommes nécessaires pour assurer un véritable

---

<sup>50</sup> G. Tremblay, «L'auto-exclusion culturelle. Comment peut-on promettre l'accès universel au savoir et à la culture tout en sabrant sauvagement les budgets qui devraient leur être consacrés?», *Le Devoir*, 18 mars 1995, p. A11.

développement culturel. De plus, la culture, comme le soutien social, est une des premières choses qui écope dans le contexte de la crise budgétaire à laquelle fait face l'État québécois. Finalement, malgré l'enjeu que représente la culture dans l'affrontement référendaire actuel, on semble, dans le camp du OUI, poursuivre la tradition quasi séculaire de la classe politique québécoise qui consiste à considérer la culture comme un acquis et ne pas voir la nécessité de lui donner une place politique correspondant à l'importance de sa contribution à la survie et au développement de la société québécoise<sup>51</sup>.

On pourrait donc penser que le bilan des interventions fédérales dans le champ de la culture est, en ce qui concerne le Québec, plutôt positif, car les Québécois en ont tiré plusieurs avantages sans que leur spécificité et leur identité en soient altérées. Toutefois, l'emprise fédérale sur le champ des communications, l'intrusion d'Ottawa dans les champs de compétence des provinces en ce qui touche la culture, particulièrement dans les domaines de la formation postsecondaire et des arts, voire l'usurpation par le fédéral du pouvoir sur ces domaines d'action sociale, et la centralisation des moyens de dépenser coïncident le Québec dans un quasi-immobilisme dû à l'indigence des moyens dont il dispose, l'obligent à doubler les interventions étatiques afin de s'assurer une partie de la maîtrise sur le champ et l'acculent à une guérilla perpétuelle au sujet de son droit d'intervention et de gestion. On peut voir l'effet pervers de ce chevauchement des pouvoirs entre autres par l'attentisme régulièrement pratiqué par l'État québécois en matière de développement culturel et par le manque de vision d'ensemble à long terme et de projet social pour la culture.

L'ensemble de ces constats indique l'urgence de définir une véritable politique culturelle qui couvre l'ensemble des conditions actuelles auxquelles fait face le développement culturel, qui articule ces différentes dimensions du problème en une vision cohérente, motrice et dynamique. Compte tenu de l'importance traditionnelle et nouvelle de la culture et du bilan des actions fédérales dans ce domaine, cela soulève directement le problème de l'unité du pouvoir d'intervention dans ce champ de l'activité sociale au Québec.

---

<sup>51</sup> À titre d'exemple, mentionnons, comme plusieurs personnalités du monde des arts et de la culture l'ont fait, que la culture brillait par son absence dans l'avant-projet de loi sur la souveraineté, projet qui a fait l'objet d'une vaste consultation, les commissions régionales tenues à l'hiver 1995 à ce propos. Voir M. C. Auger, «Langue et culture: un oubli inexplicable, dit Yves Beauchemin», *Le Journal de Montréal*, 16 février 1995, p. 11.

## 8 Une politique culturelle autocentrée d'ensemble, mais internationaliste

L'État, qui sous le fordisme s'est fait providence, n'est pas devenu interventionniste par générosité, par grandeur d'âme, par hasard, malgré les rationalisations sur les bienfaits du «providentialisme» auxquelles plusieurs se sont par la suite livrés. Non, le *Welfare State* répondait à une nécessité de la régulation sociale et de l'accumulation du capital. Le fait que les États des pays industriels avancés ont, dans la seconde partie du XXe siècle, commencé à intervenir dans le champ de la culture, qu'ils l'ont fait de plus en plus systématiquement au fur et à mesure que se développaient les médias de masse, que plusieurs en sont venus à se doter d'une politique culturelle, ne tient également pas à un caprice, mais bien à la même nécessité. Malgré l'actuelle et très difficile situation financière de tous les États des pays industriels avancés, sauf peut-être le Japon, il serait plus qu'hasardeux de penser que cette nécessité s'est objectivement étiolée. Ce que nous avons vu au sujet de la nouvelle contribution de la culture à la dynamique socio-économique des sociétés contemporaines indiquerait plutôt le contraire. L'engagement radical de l'administration Clinton-Gore à l'endroit du projet des autoroutes de l'information aux États-Unis met bien en lumière l'importance de l'enjeu et le nécessaire engagement de l'État dans ce contexte de profonde réorganisation, même si, par ailleurs, la déréglementation semble devenue la norme régissant ces «engagements<sup>52</sup>». La création récente d'un secrétariat québécois des autoroutes électroniques témoigne d'une sensibilité semblable à l'endroit du même enjeu. Il reste que, malgré ces initiatives, on est encore assez loin d'une approche articulée et d'ensemble de la question du développement culturel, le développement technologique, même s'il a une incidence de plus en plus marquée sur la culture, n'appartenant pas en soi à ce domaine. La question de l'engagement par rapport à la production-diffusion-consommation des contenus culturels reste donc entière.

---

<sup>52</sup> Je n'ai pas l'intention de me prononcer ici sur l'à-propos de la déréglementation, mais plutôt de souligner la nécessité de l'engagement de l'État à titre de «gestionnaire» central des ressources «patrimoniales». À tout le moins, cette apparente contradiction, au lieu d'alimenter le débat stérile du pour-contre la déréglementation, devrait plus pertinemment nous conduire à discuter de la forme appropriée du nécessaire engagement de l'État, compte tenu du contexte économique-socio-culturel local et international actuel, en considérant l'ensemble des facteurs qui pèsent sur la production-diffusion-consommation de la culture.

### 8.1 La souveraineté, condition première pour l'élaboration d'une politique de véritable développement culturel

La perspective des autoroutes de l'information oblige les sociétés à remettre en question, d'une part, la place qu'elles font et feront à la culture et, d'autre part, la place que leur culture spécifique occupera dans la nouvelle donne culturelle informationnelle et communicationnelle internationale. C'est là que la question de la culture rejoint celles de l'identité-souveraineté et de la maîtrise de la mise en place et du développement des nouvelles technologies d'information et de communication. S'assurer de la présence de la culture spécifique de sa société et de la maîtrise par celle-ci de ces nouvelles possibilités constitue un enjeu incontournable pour toute société voulant poursuivre son évolution en tant que société spécifique participant véritablement à la construction de l'avenir tant local qu'international. Au Canada, une étude récente commanditée par Industrie Canada a bien cerné cet enjeu<sup>53</sup>. Pour le Québec, l'enjeu est encore plus important et le problème se pose de façon plus pressante, compte tenu de sa situation géo-culturelle et de sa taille restreinte dans l'univers anglo-saxon nord-américain.

La maîtrise du développement artistique, culturel et des industries culturelles et des communications, comme du processus d'implantation des autoroutes de l'information constitue donc pour le Québec un enjeu stratégique conditionnant autant sa participation active à la concrétisation de l'avenir que sa survie. Pour y arriver, la souveraineté est nécessaire, incontournable, je l'ai déjà souligné. Le dernier budget fédéral en matière de culture indique bien le caractère inéluctable de cet enjeu pour le Québec.

Cette revendication a d'ailleurs déjà fait consensus chez bon nombre de libéraux<sup>54</sup>. Mais une analyse objective incite à penser que le rapatriement des pouvoirs en ces matières n'est possible que dans le cadre d'un projet souverainiste de société<sup>55</sup>. Ainsi arrivons-nous à la conclusion que l'objectif du transfert de *tous les pouvoirs* et de *toutes les capacités d'intervention* dans les domaines de la culture et des

---

<sup>53</sup> Presse canadienne, «La culture canadienne risque d'être emportée par un Niagara de l'information. Une étude du gouvernement fédéral appelle à une mobilisation générale», *La Presse*, 6 janvier 1995, p. C5.

<sup>54</sup> Les positions et dispositions de certains ministres de la Culture venant de ce parti ont à ce titre été remarquables et importantes. Pensons particulièrement aux réalisations de Jean-Paul L'Allier et de Liza Frulla.

<sup>55</sup> G. Tremblay, «The constitutional debate and communications policies», *Canadian Journal of Communication*, vol. 18, 1993, p. 237-243.

communications est un enjeu sous-jacent central de l'affrontement référendaire de 1995.

Ce transfert serait-il possible après une victoire du camp souverainiste? Plusieurs scénarios sont envisageables — les trois principaux étant: la pleine souveraineté, le *statu quo*, un fédéralisme renouvelé<sup>56</sup> —, compte tenu du contexte d'affrontements et des tractations, qui seront peut-être aussi de véritables négociations de partenariat. Une chose est cependant sûre: la reproduction élargie de l'identité québécoise et de la société civile du Québec passe par le développement de la culture québécoise. Cet enjeu, quand on l'évalue à l'aune des conditions objectives auxquelles fait actuellement face le développement culturel dans toutes les sociétés, donne tout le sens socio-historique de la position du camp fédéraliste dans la conjoncture référendaire, le *statu quo* dans les rapports Québec-Ottawa. Un tel aboutissement ne pourrait que remettre en question les acquis actuels du Québec, je l'ai illustré plus haut en analysant l'effet d'entraînement que la non-progression de l'articulation des institutions socioculturelles avait sur l'ensemble du système institutionnel de reproduction sociale.

## 8.2 D'autres enjeux incontournables

Le transfert de toutes les compétences, de tous les pouvoirs et de toutes les capacités d'intervention en matière de culture et de communication implique que le Québec, d'une part, rapatrierait sa quote-part des organismes fédéraux, ou de leurs budgets, chargés du soutien financier et organisationnel des activités culturelles, scientifiques et artistiques. À titre d'exemples, mentionnons entre autres: les organismes subventionnaires comme le Conseil des Arts et le Conseil de recherches en sciences humaines; des organismes de soutien financier comme Téléfilm Canada; des organismes de production comme l'ONF; des institutions de production-diffusion comme Radio-Canada, du moins sa section québécoise; etc. Dresser ici une liste exhaustive serait trop long. Ce qu'il faut retenir, c'est le principe de l'allocation des ressources et des fonds rapatriés. En effet, un véritable développement culturel au Québec exige que ces énergies et ces fonds soient destinés aux mêmes fonctions culturelles auxquelles ils étaient destinés sous le gouvernement fédéral. Ces fonds, *ajoutés à ceux* qu'implique l'objectif de consacrer à la culture au moins 1 % du budget provincial<sup>57</sup> — ce qui

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> Le chiffre de 1 % du budget national a été avancé par l'Unesco, comme base minimale pour assurer le développement culturel dans l'environnement sociétal actuel. Il est à noter toutefois que ce minimum a été établi pour une société d'au moins

est revendiqué depuis déjà un bon bout de temps par le monde des artistes, des créateurs et des interprètes, et par beaucoup de simples citoyens consommateurs et amateurs d'art et de culture, intention souvent formulée par les politiciens québécois, dont la réalisation a été promise durant l'élection de 1985 par le Parti libéral du Québec, mais qui n'a jamais été concrétisée, même par le PQ —, devraient permettre au Québec de disposer des sommes et ressources nécessaires pour affronter les exigences du développement culturel.

De plus, une véritable politique de développement culturel ne peut, compte tenu de ce que sont les conditions socio-économico-linguistiques locales et internationales de production et de diffusion de la culture, faire l'économie de doter la société des organismes réglementaires nécessaires au maintien et à la régulation des activités dans le secteur des communications, c'est-à-dire une sorte de CRTC. Un Québec souverain n'échapperait pas plus que toutes les autres sociétés à cette exigence.

Par ailleurs, cette question renvoie immédiatement au problème de l'envahissement anglo-saxon et à l'imposition de quotas pour les produits et services culturels nationaux dans les pays soucieux de leur identité et de leur souveraineté culturelles. L'histoire des communications au Canada révèle que, sans une politique conséquente de quotas, la place de la culture spécifique n'est jamais acquise, qu'elle est toujours menacée. Précisons qu'une telle disposition réglementaire, bien que nécessaire, mais qui est loin de faire consensus même dans les sociétés où elle est appliquée, est insuffisante en elle-même pour assurer la place légitime d'une culture dans son propre espace.

Il faut donc réserver une place à la production nationale. Une politique de quotas, quelle que soit sa forme, n'est que le corollaire indispensable de toute politique de soutien à la production culturelle et artistique nationale. La société québécoise, compte tenu de sa taille démographique et de sa situation géo-culturelle, ne peut faire l'économie d'une telle politique. Il faut cependant que cette politique soit établie en fonction d'un ensemble de paramètres (dont, entre autres; l'internationalisation et la capacité nationale de production) avec l'objectif d'assurer *une place significative*, mais pas toute la place, le contenant risquerait d'être par beaucoup trop vaste, aux cultures québécoise et francophone internationale. Cependant, dans une politique de véritable développement culturel, cet aspect ne peut que coexister avec une ouverture la plus grande possible à la diversité culturelle. On peut par exemple s'interroger sur le peu de place que les

---

10 millions de personnes, ce qui implique que les sociétés n'atteignant pas ce niveau démographique devraient consacrer davantage à leur budget culturel.

cultures non anglo-saxonnes occupent dans la télédiffusion au Canada. De plus, à ces deux objectifs doit s'ajouter celui d'assurer la spatialisation au Québec d'une valeur ajoutée, économique et culturelle, entre autres en favorisant, d'une part, la traduction et, d'autre part, la disponibilité locale de l'information informatisée pour les autoroutes de l'information et de contenus plus conventionnels pour la diffusion et la distribution médiatiques (câble, satellite, etc.).

Une véritable politique de développement culturel exige aussi que l'État québécois prenne des mesures budgétaires et fiscales visant à favoriser le plus rapidement possible une plus grande démocratisation de l'accès au patrimoine culturel, non seulement à celui du Québec mais également à celui du monde entier. Sur ce plan, mentionnons qu'on peut fortement questionner, compte tenu de la place que la culture et l'information sont en voie d'occuper dans l'ensemble des activités socio-économiques, l'à-propos de taxer les produits d'information et de culture. En plus de ralentir le passage à la société de l'information dont on parle tant, cette mesure est susceptible de défavoriser un large et démocratique accès à ces produits et services. À terme, c'est la culture elle-même qui y perd.

Finalement, une véritable politique de développement culturel au Québec doit être intimement liée à une politique de la langue parce que c'est par le code linguistique (par exemple le français québécois plutôt que le français de France) que la culture est transmise, apprise, vécue, pratiquée, produite et reproduite, ce qui pose toute la question de la place de la langue française dans la société civile du Québec, même si plusieurs voudraient faire croire que la question est réglée. Malgré sa centralité, ce n'est toutefois pas sur ce problème que nous voulons mettre l'accent en terminant ce texte.

## 9 Le rapport interlinguistique et la question du Québec

Il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, d'élaborer exhaustivement sur la question fort complexe, mais pourtant centrale lorsqu'il s'agit de culture, de la langue<sup>58</sup>. De plus, ce texte étant déjà très long, je me limiterai ici, d'une part, à rappeler très sommairement la place qu'a eue, depuis une trentaine d'années, la question linguistique dans la question du Québec et, d'autre part, à relever les contraintes objectives qui déterminent aujourd'hui le rapport interlinguistique,

---

<sup>58</sup> Pour une synthèse très éclairante de cette question, voir G. Rocher, «Autour de la langue: crises et débats, espoirs et tremblements», dans G. Daigle et G. Rocher (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 423-450.

entre le français et les autres langues parlées au Québec, et le rapport interethnique, entre les Québécois francophones et les autres groupes ethniques composant la société civile du Québec.

### 9.1 «Bilinguiser» le Canada, franciser le Québec

Au début des années soixante, la culture n'était pas, ou ne l'était que très peu, perçue comme un enjeu social d'importance. La langue, elle, l'était, comme le révèle l'effervescence sociale qui entourait alors cette question au Québec<sup>59</sup>.

Dès son arrivée au pouvoir à Ottawa (1963), Lester B. Pearson créait une Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (dite Commission BB). Les libéraux fédéraux affirmaient qu'il fallait sauver la Confédération en restaurant l'esprit du pacte fédératif et en cherchant un «nouvel équilibre entre les deux cultures<sup>60</sup>». La Commission BB (1963-1969), coprésidée par André Laurendeau et Davidson Dunton, est apparue à plusieurs comme une tentative de la onzième heure pour corriger presque un siècle d'histoire politique fédérale<sup>61</sup>. Mais au moment où le gouvernement canadien se proposait de «bilinguiser» le Canada, l'État québécois travaillait depuis déjà quelques années à franciser le Québec. La création du ministère des Affaires culturelles et de trois nouveaux organismes placés sous sa responsabilité — l'Office de la langue française, le Département du Canada français d'outre-frontière et le Conseil provincial des arts — répondait à cet objectif.

La Commission BB, qui s'est «promenée» d'un océan à l'autre, a souligné l'importance du multiculturalisme au Canada. Ses conclusions ont suggéré aux libéraux fédéraux la stratégie à privilégier pour régler le problème que représentait le nationalisme québécois. Pour ne pas devoir reconnaître la spécificité et la particularité du Québec et de sa culture, on est allé jusqu'à nier le lien essentiel entre la culture et la société: «[...] *multiculturalism as national policy is the unwritten admission of no particular national culture*<sup>62</sup>.»

<sup>59</sup> Voir, à ce propos, P. A. Linteau, R. Durocher, J. C. Robert et F. Richard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1986, p. 544-555; également, G. Rocher, art. cité.

<sup>60</sup> C. Ryan, «Éditorial», *Le Devoir*, 14 février 1963.

<sup>61</sup> J. Laxer et R. Laxer, *Le Canada des libéraux*, Montréal, Québec/Amérique, 1978, p. 207.

<sup>62</sup> G. Teeple, «Free-trade — The last decade», *Our Generation*, vol. 18, no 2, 1987, p. 46.

La problématique de la langue a connu beaucoup d'autres péripéties. Elle a ainsi donné naissance, durant les années soixante et soixante-dix, à plusieurs mouvements de revendication pour la place du français<sup>63</sup>. De plus, elle a donné lieu à plusieurs actions législatives<sup>64</sup> auxquelles on peut, du moins pour une bonne part, imputer la défaite aux élections de 1969 et 1976 des gouvernements qui en avaient été les promoteurs.

L'arrivée du PQ au pouvoir en 1976 s'explique par beaucoup d'autres raisons, mais l'adoption en 1977 de la Charte de la langue française (loi 101) répondait à une volonté de plus en plus massivement partagée chez les Québécois francophones. Par contre, cette loi en faveur de la collectivité largement majoritaire au Québec, il faut le rappeler, et très populaire auprès de celle-ci, il faut le rappeler aussi, sera combattue par Ottawa — surtout après 1982, à l'aide de la Charte canadienne des droits et libertés, de la rhétorique de la primauté de la citoyenneté sur les droits collectifs et de la «clause Canada». Elle connaîtra de plus une véritable guérilla judiciaire où, encore une fois, la Cours suprême tranchera en défaveur du Québec en déclarant inconstitutionnelles plusieurs de ses dispositions.

Cette lutte du fédéral et cette guérilla des non-francophones, surtout du Québec, contre la francisation ont conduit à une dualisation de la société civile du Québec en ce qu'elles ont contribué, pour ne pas dire visé, à «isoler» la majorité francophone, à la séparer de tout ce qui n'est pas francophone.

Cette dualisation fait d'un autre côté obstacle à l'unité au sein de la collectivité des francophones elle-même, voire la divise, en y renforçant l'ambivalence, dont il a été question plus haut, et en préparant le terrain pour la culpabilisation de cette collectivité, entre autres par l'accusation devenue traditionnelle de racisme et d'ethnocentrisme, attitudes que certains se plaisaient à voir dans les revendications et les initiatives de francisation qui léseraient, dit-on, les droits de la minorité des anglophones et des allophones.

Cette dualisation constitue également un obstacle structurel à l'élargissement de l'identité-appartenance à la société civile du Québec, et donc à la possibilité pour la collectivité des Québécois francophones

---

<sup>63</sup> Mentionnons, entre autres: le mouvement pour l'intégration scolaire, l'opération «McGill français», la lutte des gens de l'air...

<sup>64</sup> La loi 63, sous le gouvernement de l'Union nationale de Jean-Jacques Bertrand, qui posait le principe du libre choix de la langue tout en ajoutant des mesures incitatives pour accroître l'usage du français; la loi 22, sous le gouvernement de Robert Bourassa, qui faisait du français la langue officielle du Québec et prévoyait sa primauté au travail.

de constituer un bloc social élargi<sup>65</sup>, qui seul permet au sujet collectif d'être, dans une conjoncture de rupture, suffisamment fort, massif et unitaire pour réaliser une mise ou des mises en place institutionnelles, et donc d'assurer du coup sa reproduction élargie lente, au jour le jour et à long terme.

Parce qu'elle réduit les rapports intercommunautaires entre la majorité francophone et les minorités non francophones à une cohabitation dans une même société civile, dans un même espace de vie, réalité surtout montréalaise, cette dualisation empêche ou retarde la transformation qualitative de la reproduction élargie de la société civile en amenant une partie importante de cette société à s'exclure du sujet collectif québécois qui, éventuellement, revendique ou réclame le progrès social, à refuser sa participation à tout éventuel projet de société de ce sujet collectif.

Cette dualisation est aussi un obstacle majeur à l'élargissement de l'ouverture interculturelle, entre autres en alimentant chez plusieurs francophones la tentation du repli défensif (en raison de la confiance en l'efficacité de la barrière linguistique), et chez d'autres l'intransigeance (où le fléché cohabite avec la souche, ce qui empêche de s'apercevoir des succès réels d'inclusion à la majorité, isole celle-ci plus que cela contribue à l'élargir, en plus de bloquer toute conception démocratique de partage des bienfaits du progrès).

Ce cercle vicieux de la dualisation de la société civile québécoise ne peut être rompu que par un renouvellement de la conception de l'inscription des groupes ethniques et des immigrants dans la société civile du Québec dans son entièreté, donc incluant la large majorité de la collectivité des Québécois francophones, et de la conception de l'inscription du Québec dans la réalité internationale et de sa contribution au mondial.

## 9.2 Le français, le trilinguisme et la diversité culturo-linguistique mondiale

Pour renouveler ces conceptions<sup>66</sup>, il faut à mon avis prendre simultanément en considération: 1) le fait que le français au Québec est

---

<sup>65</sup> Le caractère systématique et massif du vote chez les anglophones et allophones indique, comme je l'ai déjà signalé, la radicalité de cet obstacle, du rejet de l'identification avec les francophones, voire du rejet de l'identité avec leur vécu.

<sup>66</sup> Voir, à cet effet, G. Tremblay, «Alternatives à l'uniformisation: francophonie, hispanophonie, lusophonie», communication présentée au colloque organisé par le

une préoccupation liée à la survie de la collectivité majoritaire et l'indicateur le plus radical, évident, efficace, de la spécificité culturelle non seulement des Québécois, mais du Québec comme espace de vie; 2) le fait que le bilinguisme anglais-français est une obligation historique découlant de la Conquête, puis de l'infériorisation économique de la population francophone, et finalement, aujourd'hui, de la domination de l'anglais comme langue transnationale; 3) le fait que l'internationalisation culturelle pose le problème de l'enrichissement du patrimoine culturel planétaire par le développement de l'originalité et de la diversité culturelles.

Tout en reconnaissant le fait que l'anglais est la langue de l'internationalisation, du moins actuellement, je veux souligner la nécessité de la diversité et l'importance d'autres langues, le chinois par exemple, l'espagnol également. L'ALENA devrait nous sensibiliser beaucoup plus fondamentalement au fait que l'hispanophonie compte plus de 200 millions de personnes, dont la très grande majorité vit en Amérique. Bref, la diversité est aussi importante que la prédominance de l'anglais, on doit même prévoir qu'elle sera d'autant plus importante que la circulation internationale des biens et des personnes s'intensifiera. Tout cela amène donc à penser que l'unilinguisme, même anglais, et le bilinguisme, même incluant l'anglais comme langue seconde, sont insuffisants pour véritablement contribuer au mondial et enrichir le patrimoine culturel tant national qu'international.

La «trilinguisation<sup>67</sup>» n'est pas une proposition nouvelle. Toutefois, dans le contexte actuel d'internationalisation et de globalisation, avec la nouvelle dynamique des rapports inter-nations et inter-langues qui le caractérise, l'habileté à parler plusieurs langues (plus que deux, à tout le moins) devient une nécessité de plus en plus impérieuse de l'insertion *active* dans les activités d'internationalisation, quelles que soient ces dernières, y compris les affaires<sup>68</sup>. Par ailleurs, et sur un plan non plus instrumental, la pratique de plusieurs langues témoigne d'un engagement individuel envers la démocratie internationale et d'un respect mutuel, donc d'une solidarité et d'une identification avec d'autres cultures, avec d'autres langues, avec d'autres peuples et d'autres nations. Elle témoigne d'un souci de l'égalité.

Finalement, une telle politique modifierait et renouvellerait radicalement, à l'intérieur du Québec, les rapports interethniques et

---

ministère français de la Culture et de la Francophonie, par l'Agence de coopération culturelle et technique et par la Maison de l'Amérique latine, Paris, 17-18 mars 1995.

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> Voir, à cet effet, V. Beauregard, «Polyglot se dit sensible à la polyculture», *La Presse*, 15 juin 1995, p. E1.

interlinguistiques autant que les conditions objectives de l'identification au sujet collectif québécois et de l'inclusion dans celui-ci.

On peut ainsi supposer, idéalement du moins, que la «trilinguisation» chez les Québécois francophones renouvellerait substantiellement autant le rapport du français avec l'anglais que celui du français et de l'anglais avec d'autres langues. Ce faisant, elle contribuerait sensiblement à transformer la capacité des Québécois francophones de participer et de contribuer directement, autrement qu'en touristes, au mondial.

La «trilinguisation» modifierait également de façon majeure les rapports des membres des communautés allophones au Québec avec l'anglais autant qu'avec le français. Dans ce nouveau contexte de rapports inter-langues, la langue spécifique à chaque communauté ethnique deviendrait une source d'enrichissement culturel pour la majorité et une précieuse ressource dans l'élargissement de l'accès et de la participation au mondial de *tous* les Québécois.

C'est donc aussi l'enjeu crucial du renouvellement des rapports interlinguistiques et interethniques qui est sous-jacent à l'affrontement référendaire de 1995. Ce qui est aussi en discussion — sans que les Québécois francophones aient à nier leur spécificité socio-historique et la légitimité de leur passé et de leur droit à la reconnaissance et à l'aspiration collective —, c'est, d'une part, la modification structurelle et à long terme des rapports entre la majorité des francophones et les minorités ethniques et linguistiques québécoises et, d'autre part, la possibilité pour *tous* les Québécois d'accéder et de contribuer *directement* et pleinement au mondial dans une perspective de progrès social, d'enrichissement culturel international et d'élargissement de la démocratie internationale par le respect mutuel et la reconnaissance des différences, y compris la leur.

Jean-Guy LACROIX  
Codirecteur du Groupe de recherche  
sur les industries culturelles  
et l'informatisation sociale (GRICIS)  
Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

## Résumé

L'objet du texte est d'analyser l'enjeu socio-historico-politique de l'actuel contexte référendaire au Québec en faisant ressortir comment et pourquoi il constitue un moment de rupture par rapport à l'histoire

passée et à l'histoire à faire. Après avoir d'abord précisé que la construction et la reproduction de l'identité et du sentiment d'appartenance à une collectivité relèvent du mouvement de l'histoire et qu'elles n'ont rien de linéaire et d'irréversible, l'auteur souligne que la spécificité de la culture québécoise francophone et de l'idéologie nationaliste des Québécois francophones sont constitutives l'une de l'autre et qu'elles se sont mutuellement renforcées au cours de l'histoire. Le texte montre en quoi la culture québécoise francophone a joué un rôle stratégique dans la fragmentation du Canada. Cependant, l'auteur fait constater que cette tendance, la fragmentation du Canada, n'est pas sans contre-tendances et que la société civile québécoise est elle-même, aujourd'hui, l'objet d'une forte pression «dualisante» attribuable pour une bonne part au refus des minorités anglophone et allophones de participer au sujet collectif qu'est la collectivité, largement majoritaire, des Québécois francophones. L'article se penche sur l'incidence de l'intégration de certaines innovations techno-économiques, surtout dans le domaine médiatique, sur le système institutionnel de reproduction sociale. Il fait remarquer que, face à l'accumulation qui exige le changement, sont implantées des institutions qui réorganisent le sphère reproductive. Toutefois, au Canada, cette mise en place est soumise à la tendance structurante, la fragmentation, ce qui fait que ces institutions finissent par être fragmentées en institutions anglophones et francophones ou fédérales et québécoises, particulièrement sous la poussée des vécus spécifiques quotidiens et des structures sociales spécifiées, fragmentées, au cours de l'histoire. Sur cette base, le texte aborde par la suite la question du rôle des médias dans la reproduction de l'identité québécoise et de la société civile au Québec, processus qui n'est pas lui non plus sans contre-tendances, et dans lequel les institutions «fédéralisantes» jouent un rôle majeur, entre autres en produisant et en alimentant l'ambivalence identitaire au sein de la collectivité des francophones du Québec. Poursuivant l'examen des contre-tendances à la reproduction de la spécificité de la société civile du Québec et de la culture québécoise francophone, l'auteur s'attaque aux effets de l'internationalisation-mondialisation sur les souverainetés nationales et sur la production-diffusion culturelle. L'argumentaire débouche sur le constat de la nécessité, pour les sociétés voulant participer pleinement à la construction du devenir, tant le leur que celui de la planète, de se doter d'une véritable politique de développement culturel. Le texte s'attarde à cette question en examinant la politique culturelle des libéraux fédéraux et en se penchant sur l'incidence du contexte de «l'après-Meech» sur le développement de l'identité et de la culture québécoises. Enfin, l'auteur s'applique à relever ce que devraient être les paramètres d'une véritable politique québécoise de développement culturel, ce qui le conduit, pour terminer, à s'intéresser à la place du rapport interlinguistique dans la question du Québec.

Mots-clés: culture, idéologie, communication, médias, identité, appartenance, fragmentation, spécificité, blocs sociaux, hégémonie culturelle, système institutionnel, reproduction sociale, société civile, internationalisation, politique culturelle, rapport interlinguistique.

## Summary

The purpose of this article is to analyze the socio-historico-political stakes of the current referendum context in Quebec by discussing how and why it marks a rupture between past history and history to be made. After having noted that the construction and reproduction of identity and a sense of belonging to a collectivity are non-linear and non-irreversible historical phenomena, the author points out that the specificity of Francophone Québécois culture and the nationalist ideology of Québécois Francophones are reciprocally constitutive and have been mutually reinforcing throughout history. The article continues by showing how Québécois Francophone culture has played a strategic role in the fragmentation of Canada. This analysis reveals, however, that this fragmentation trend is not without its counter-trends, and that Québécois civil society itself is currently subject to strong “dualizing” pressures largely attributable to the refusal of Anglophone and Allophone minorities to participate in the collective subject constitutive of the much larger majority Québécois Francophone collectivity. This is followed by an examination of the impact of the integration of certain techno-economic innovations, particularly in the media domain, on the institutional system of social reproduction. It is shown that, faced with the accumulation required by change, a number of institutions emerged to reorganize the reproductive sphere. In Canada, however, this institutional emergence is subject to the structuring trend of fragmentation, which results in the fragmentation of these institutions into Anglophone and Francophone institutions or federal and provincial ones, particularly as a function of specific quotidian experiences and social structures specified and fragmented over time. On this basis, the article turns to a discussion of the role of the media in the reproduction of Québécois identity and civil society in Quebec. Once again, the author demonstrates that this process is not without its counter-trends, in which “federalizing” institutions play a major role, producing and nurturing, among other things, an identificatory ambivalence within Quebec’s Francophone collectivity. Continuing the examination of the counter-trends to the reproduction of the specificity of Quebec’s civil society and Francophone Québécois

culture, the article next examines the impacts of internationalization-globalization on national sovereignties and cultural production and diffusion. The argument comes to a recognition of the need, for societies wishing to participate fully in the construction of the future, as much their own as the planet's, for the articulation of cultural development policies. The article dwells on this issue, examining the former cultural policy of the federal Liberal party on the one hand, and the impact of the "after Meech" context on the development of Quebecois identity and culture on the other. Next, the author attempts to identify what should be the parameters of a serious Quebecois cultural development policy. This leads him to conclude with a discussion of the place of interlinguistic relations in Quebec's internal affairs.

**Key words:** culture, ideology, communication, media, identity, belonging, fragmentation, specificity, social blocs, cultural hegemony, institutional system, social reproduction, civil society, internationalization, cultural policy, interlinguistic relations.

### Resumen

El objeto del texto es analizar los desafíos socio-histórico-políticos que se juegan en el actual contexto referendario en el Quebec, resaltando cómo y por qué se trata de un momento de ruptura en relación a la historia pasada y a la historia futura. Luego de haber precisado que la construcción y la reproducción de la identidad y el sentimiento de pertenencia a una colectividad dependen del movimiento de la historia y que no tienen nada de lineales ni de irreversibles, el autor subraya que la especificidad de la cultura quebequense francófona y de la ideología nacionalista de los quebequenses francófonos son mutuamente constitutivas y que ellas se han reforzado respectivamente en el curso de la historia. Seguidamente, el texto demuestra en qué la cultura quebequense francófona ha jugado un rol estratégico en la fragmentación del Canadá. Sin embargo, el análisis permite constatar que esta tendencia, la fragmentación del Canadá, no deja de tener contra-tendencias y que la sociedad civil quebequense es ella misma, hoy, objeto de una fuerte presión «dualizadora» que puede ser atribuida, en una buena medida, al rechazo de las minorías anglófona y alófona a participar en el sujeto colectivo que constituye la colectividad, ampliamente mayoritaria, de quebequenses francófonos. Luego, se examina la incidencia de la integración de ciertas innovaciones tecno-económicas, sobre todo en el dominio mediático,

sobre el sistema institucional de reproducción social. Se demuestra que, frente a la acumulación que exige el cambio, se han implantado instituciones que reorganizan la esfera reproductiva. Sin embargo, en el Canadá, esta reubicación está sometida a la tendencia estructurante, la fragmentación, lo que hace que esas instituciones terminen por ser fragmentadas en instituciones anglófonas y francófonas o federales y quebequenses, particularmente bajo el impacto de las experiencias vividas específicas y cotidianas, en el curso de la historia. Sobre esta base, el texto aborda así el problema del rol de los medios de comunicación en la reproducción de la identidad quebequense y de la sociedad civil en el Quebec. Nuevamente, el autor muestra que ese proceso no deja de suscitar contra-tendencias, según las cuales las instituciones «federalizantes» juegan un rol clave, entre otros produciendo y alimentando la ambivalencia identitaria en el seno de la colectividad francófona del Quebec. Continuando con el examen de las contra-tendencias a la reproducción de la especificidad de la sociedad civil del Quebec y de la cultura quebequense francófona, el texto aborda los efectos de la internacionalización-mundialización sobre las soberanías nacionales y sobre la producción-difusión cultural. El argumento desemboca en la constatación de la necesidad, para las sociedades que quieren participar plenamente en la construcción del devenir, tanto del propio como del planeta, de dotarse de una verdadera política de desarrollo cultural. El texto se detiene sobre esta cuestión examinando, por un lado, lo que fue la política cultural de los liberales federales y, por el otro, la incidencia del contexto «post-Meech» sobre el desarrollo de la identidad y la cultura quebequense. Finalmente, el autor se concentra en la identificación de los parámetros que deberían ser definidos en función de una verdadera política quebequense de desarrollo cultural, lo que lo conduce a interesarse en el lugar que ocupa la relación interlingüística en la cuestión del Quebec.

Palabras claves cultura, ideología, comunicación, medios de comunicación, identidad, pertenencia, fragmentación, especificidad, bloques sociales, hegemonía cultural, sistema institucional, reproducción social, sociedad civil, internacionalización, política cultural, relación interlingüística.